



**Entraide
Saint-Michel**

au service des gens depuis 1999

3565, rue Jarry Est, local 102
Montréal (Québec) H1Z 4K6



Tél. : 514 593-7344



Télec. : 514 593-4537

www.entraidesaintmichel.org

info@entraidesaintmichel.org

Se développer

Rapport d'activités

2018-2019

PRINCIPAUX DONATEURS

Nous souhaitons, avant toute chose, souligner la générosité des personnes et des entreprises qui ont soutenu Entraide Saint-Michel durant l'année. Sans eux, l'organisme ne serait pas ce qu'il est, et c'est grâce à ce soutien que le centre peut continuer à offrir des services de qualité aux membres d'Entraide Saint-Michel.

Les donateurs et bailleurs de fonds cités dans cette section représentent ceux qui font partie soit des donateurs majeurs (étoile or, étoile argent et étoile bronze), soit des partenaires locaux (pour l'achat d'une main), ou encore des organisations qui subventionnent Entraide Saint-Michel pour un montant annuellement supérieur à 1000 \$.

C'est donc avec honneur que nous nommons :

-

Tout don est essentiel et important pour la bonne continuité des activités à l'organisme. Vous trouverez une liste plus détaillée de l'ensemble des dons reçus à la section 10 de ce rapport.

TABLE DES MATIÈRES

PRINCIPAUX DONATEURS	2
TABLE DES MATIÈRES	3
AVANT-PROPOS	5
1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME	8
1.1. LA MISSION	8
1.2. LA PHILOSOPHIE	8
1.3. LES VALEURS	8
1.4. HEURES D'OUVERTURE ET COORDONNÉES DE L'ORGANISME.....	11
1.5. ORGANIGRAMME D'ENTRAIDE SAINT-MICHEL	12
1.6. TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	13
1.7. TERRITOIRES DESSERVIS PAR L'ORGANISME	20
2. DESCRIPTION DES SERVICES ET PROGRAMMES RÉALISÉS.....	22
2.1. SERVICES.....	22
2.2. LES PROGRAMMES ET PROJETS	27
2.3. LES ACTIVITÉS	29
2.4. LE COMITÉ JOURNAL DES MEMBRES	35
2.5. LES ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX POUR LES MEMBRES.....	38
2.6. LES TÉMOIGNAGES DES PARTICIPANTS.....	52
2.7. DÉMARCHES D'INSATISFACTION	54
3. PROFIL DE LA CLIENTÈLE.....	55
3.1. GENRE DES MEMBRES	55
3.2. TRANCHES D'ÂGE DES MEMBRES	55
3.3. ORIGINE DES MEMBRES	57
3.4. LANGUE MATERNELLE DES MEMBRES	59
3.5. TYPE DE RÉSIDENCE DES MEMBRES	60
3.6. DIAGNOSTIC DES MEMBRES.....	61
4. LES RESSOURCES HUMAINES IMPLIQUÉES DANS L'ORGANISME.....	62
4.1. LES EMPLOYÉS EN POSTE	62
4.2. FORMATIONS/RESSOURCEMENTS.....	65
4.3. STAGIAIRES.....	66
4.4. BÉNÉVOLES	67
5. CONCERTATION AVEC LE MILIEU.....	76
5.1. IMPLICATION	76
5.2. PARTICIPATION À DES ÉVÈNEMENTS EXTÉRIEURS	77
5.3. PARTENAIRES ET COLLABORATEURS	78
5.4. RENCONTRES AVEC D'AUTRES PROFESSIONNELS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.....	79
6. RÉSEAUTAGE	80
6.1. SITE INTERNET ET PAGE FACEBOOK.....	80
6.2. DISTRIBUTION DE PROGRAMMATIONS ET DÉPLIANTS	81
6.3. RÉFÉRENCES PAR D'AUTRES ORGANISMES	84
7. CHANGEMENTS	85

8.	RÉALISATIONS	86
9.	OBJECTIFS 2018-2019.....	88
10.	RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES	89
10.1.	DONS INDIVIDUELS OU CORPORATIFS (1 \$ À 249 \$)	89
10.2.	PARTENAIRES (250 \$ À 999 \$).....	89
10.3.	DONATEURS MAJEURS (1000 \$ ET +).....	90
10.4.	CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE.....	90
10.5.	COMMANDITES	91
10.6.	DONS PAR LEGS TESTAMENTAIRE OU ASSURANCE-VIE.....	91
10.7.	AUTRES DÉMARCHES FINANCIÈRES FAITES AU COURS DE L'ANNÉE 2018-2019	92
11.	REMERCIEMENTS.....	94
12.	SECTIONS DU RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	99

SECTIONS COMPLÉMENTAIRES AU RAPPORT D'ACTIVITÉS :

Section 1 : Projet d'intégration des communautés culturelles 2018-2019 (29 pages)

Section 2 : Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) Action 2018-2019 (37 pages)

AVANT-PROPOS

Le présent rapport porte sur les activités d'Entraide Saint-Michel pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019.

Le titre « se développer » réfère à plusieurs aspects. Premièrement, nous sommes dans l'élaboration du projet habitation, projet de grande envergure qui nous porte à développer le rayonnement d'Entraide Saint-Michel. Deuxièmement, nous nous développons en tant qu'équipe de travail. Nous nous concentrons aussi sur le développement des liens d'équipe. Troisièmement, nous développons une approche plus écologique, par la mise en place de pratiques qui tendent à réduire notre impact écologique. Enfin, comme vous le savez, l'être humain ne cesse de se développer tout au long de leur vie donc le titre choisit nous semble très approprié pour décrire notre année.

Il couvre les sessions suivantes :

- Été 2018, qui s'est tenue du 7 mai au 11 juillet 2018;
- Automne 2018, qui s'est déroulée du 17 septembre au 28 novembre 2018;
- Hiver 2019, comprise entre le 21 janvier et le 27 mars 2019.

Cette année, nous maintenons la présentation adoptée les années précédentes pour le rapport d'activités. En effet, cela fluidifie la lecture et permet d'éviter un grand nombre de redites.

Notez que des « bulles » de texte apparaîtront dans certaines pages du rapport. Il s'agit d'informations relatives aux deux projets renouvelés annuellement à l'organisme : le Programme d'Aide et d'Accompagnement Social (PAAS Action) en collaboration avec Emploi-Québec, et le Projet d'Intégration des Communautés Culturelles (PICC) financé par la Fondation Écho. Vous trouverez plus de précisions sur ces programmes aux sections 1 et 2 du présent rapport.



Mot de la présidente

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport d'activités 2018-2019 d'Entraide Saint-Michel.

Vous pourrez constater une fois de plus le nombre impressionnant d'activités mises en place pendant l'année, malgré les défis rencontrés par l'organisme, tels que le mouvement de ressources humaines, dure réalité du secteur communautaire. Le rapport illustre l'ampleur du travail qui doit être réalisé par une équipe parfois réduite mais toujours mobilisée.

Cette année a été marquée par le développement du projet d'habitations et nous espérons que vous serez aussi excités de le découvrir que nous l'avons été à l'élaborer.

Je tiens à souligner l'apport des membres du personnel, des bénévoles, du conseil d'administration, des donateurs et bien sûr des membres de l'organisme. En supportant Entraide Saint-Michel, vous mettez votre temps et votre argent au service d'un organisme qui devient la zone de confort de personnes aux prises avec des troubles de santé mentale.

Bonne lecture,

Mylène Duménil,
Présidente du conseil d'administration

Mot de la directrice



À l'aube du 20^{ième} anniversaire de l'organisme, mais aussi des 20 années en tant que directrice du centre, c'est tout un engagement dont je suis particulièrement fière.

Il s'en passe beaucoup de choses pendant une année et nous avons eu des défis importants à relever, notamment par la rétention du personnel. Sans des personnes qualifiées et engagées, cela sera impossible de pouvoir offrir des services aux gens avec un trouble de santé mentale

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont travaillé avec nous pendant la dernière année et souhaite que nous pourrions continuer de s'améliorer afin d'attirer les gens passionnés par leur travail.

Les membres du conseil d'administration sont un soutien important pour la direction, alors merci d'être présents et de continuer à vous investir dans l'avenir du centre.

Il y a tout un avenir qui s'en vient pour l'organisme et ses membres, car le projet d'habitation et le centre de jour sous le même toit est un projet qui m'interpelle depuis tellement longtemps, que je réalise et profite de chacune des étapes qui le composent. Ce nouveau milieu de vie que nous bâtissons ensemble afin de créer un endroit où il fera bon vivre est une des motivations qui me pousse à donner encore plus à l'organisme. Mon engagement pour la mission et pour le projet est un incubateur d'énergie communicative avec beaucoup de partenaires que je veux remercier de tout mon cœur. Sans tout cette aide, il me serait impossible de mener à bien ce beau et grand projet. Alors merci pour tout ceux qui se sont impliqués et tous ceux qui s'impliqueront dans l'avenir.

Je terminerai par vous dire que les journées se suivent, mais elles peuvent être très différentes. C'est le résultat de nos réactions qui font la différence. Même si l'issue de la situation n'est pas ce qui était souhaité au départ, j'ai l'intime conviction que c'était la meilleure chose à ce moment précis. Donc peu importe jusqu'où nous mènerons ce projet, il sera parfait. Tout est possible.

Bonne lecture et merci pour votre attention,

Nathalie Tessier

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

1.1. LA MISSION

Entraide Saint-Michel est un organisme à but non lucratif situé dans le quartier Saint-Michel. L'organisme favorise l'entraide, la réinsertion sociale et socioprofessionnelle des personnes autonomes âgées de 18 ans et plus qui éprouvent des problèmes de santé mentale et des troubles légers et/ou modérés et/ou graves, entre autres grâce à l'organisation et à la tenue d'activités qui tiennent compte des besoins en croissance, en éducation, en santé, en loisirs et en socialisation des membres. Cela, tout en considérant leurs besoins de reconnaissance sociale et socioprofessionnelle.

1.2. LA PHILOSOPHIE

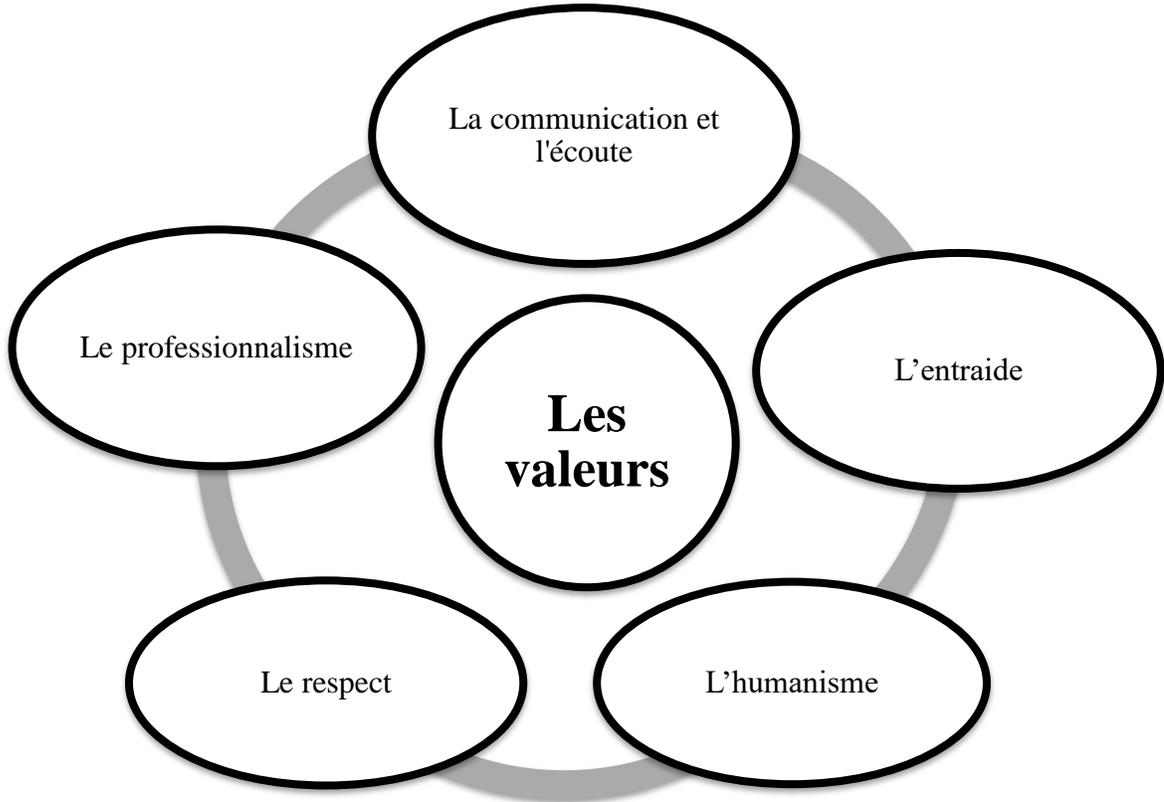
Celle d'Entraide Saint-Michel est principalement axée sur le développement, l'autonomie et la responsabilisation de la personne, dans un contexte de respect mutuel. La pratique vise à outiller l'individu pour qu'il devienne son propre aidant, tout en respectant son rythme d'apprentissage et de croissance.

1.3. LES VALEURS

Parce qu'elles donnent un sens à la mission que s'est donné Entraide Saint-Michel, ces valeurs mettent en évidence l'importance de nos croyances qui déterminent nos pratiques, nos attitudes, nos choix, nos actions et nos services mis de l'avant par l'organisme.

L'ensemble de ces valeurs que nous considérons comme justes et vraies nous servent de référence et de principe moral.

Voici les cinq valeurs qu'Entraide Saint-Michel préconise dans son travail quotidien :



1.3.1. L'humanisme

Le bien-être de la personne est la préoccupation centrale de l'approche humaniste. Elle a pour but de développer chez la personne la capacité de faire ses propres choix. Dans le respect et l'empathie, le membre sera appelé à explorer son potentiel et son sens de la responsabilité.

1.3.2. Le respect

Pour Entraide Saint-Michel, le respect est un sentiment qui porte à traiter quelqu'un ou quelque chose avec égards, à ne pas lui porter atteinte. Le respect est aussi un droit humain : chaque personne a le droit d'être respectée. Le respect mutuel est considéré comme le fondement de la paix sociale. Le respect de soi est la capacité d'être soi-même, de connaître ses besoins réels et de ne pas s'en laisser éloigner par autrui. C'est respecter son espace vital, ses limites. Il en va de même pour le respect d'autrui : il importe de traiter l'autre avec considération, de respecter ses limites, tout en se respectant soi-même. Chaque être humain,

quelle que soit son origine, sa culture, sa religion, son milieu social, son rang hiérarchique, a des devoirs de respect envers l'autre.

1.3.3. L'entraide

Notre équipe fait preuve de soutien envers les membres de l'organisme en se montrant ouverte et présente afin de les aider dans leurs démarches. La coopération et le partage sont partie prenante du travail que nous exerçons jour après jour. Pour nous, l'entraide rime aussi avec le don de soi. Il est donc possible de demander et de recevoir de l'aide. Il est aussi très important de travailler avec la personne et non de faire à sa place, afin de l'aider à développer son plein potentiel. Entre eux, les participants s'entraident dans leur cheminement et lorsqu'ils le peuvent, s'impliquent de bon cœur à l'organisation de l'organisme.

1.3.4. La communication et l'écoute

Nous favorisons un climat où la communication est au cœur des relations interpersonnelles, par l'échange d'information, la réciprocité, l'authenticité et le respect entre les membres et le personnel de l'organisme. Les relations interpersonnelles se développent principalement par l'écoute. Dans cette optique, écouter engage à faire preuve d'objectivité et d'empathie, sans juger ni brimer l'autre dans son intégrité. De ce fait, écouter pour Entraide Saint-Michel implique une présence à soi et une présence à l'autre, c'est-à-dire être disponible physiquement, mentalement et émotionnellement.

1.3.5. Le professionnalisme

Nous avons le souci d'aller dans les meilleures pratiques possibles afin d'accueillir et d'accompagner les membres de l'organisme de manière compétente et dans le respect de la personne qui vient chercher nos services. Ceci implique que nous soyons capables de reconnaître nos limites et nos forces afin d'assumer nos actes et décisions avec responsabilité et engagement, que nous nous questionnions régulièrement et prenions position afin d'actualiser notre savoir-faire.

1.4. HEURES D'OUVERTURE ET COORDONNÉES DE L'ORGANISME

Les heures d'ouverture administrative de l'organisme Entraide Saint-Michel sont du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30.

Les heures d'ouverture pour les activités offertes aux membres sont du lundi au mercredi de 9h00 à 16h00, et les jeudis à l'occasion de 13h00 à 16h00.

Au cours de l'année 2018-2019, l'organisme a été fermé pour congés fériés les journées suivantes :

- 2 avril 2018 (Lundi de Pâques)
- 21 mai 2018 (Journée nationale des patriotes)
- 25 juin 2018 (en remplacement du congé férié de la Fête nationale du Québec)
- 2 juillet 2018 (en remplacement du congé férié de la Fête du Canada)
- 3 septembre 2018 (Fête du travail)
- 8 octobre 2018 (Action de grâce)
- 12 novembre 2018 (en remplacement du congé férié du Jour du souvenir)
- Cette année pour le congé du temps des fêtes l'organisme a été fermé du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclusivement.

Coordonnées de l'organisme :

Entraide Saint-Michel

3565, rue Jarry Est, local 102

Montréal (Québec) H1Z 4K6

Téléphone : 514 593-7344

Télécopieur : 514 593-4537

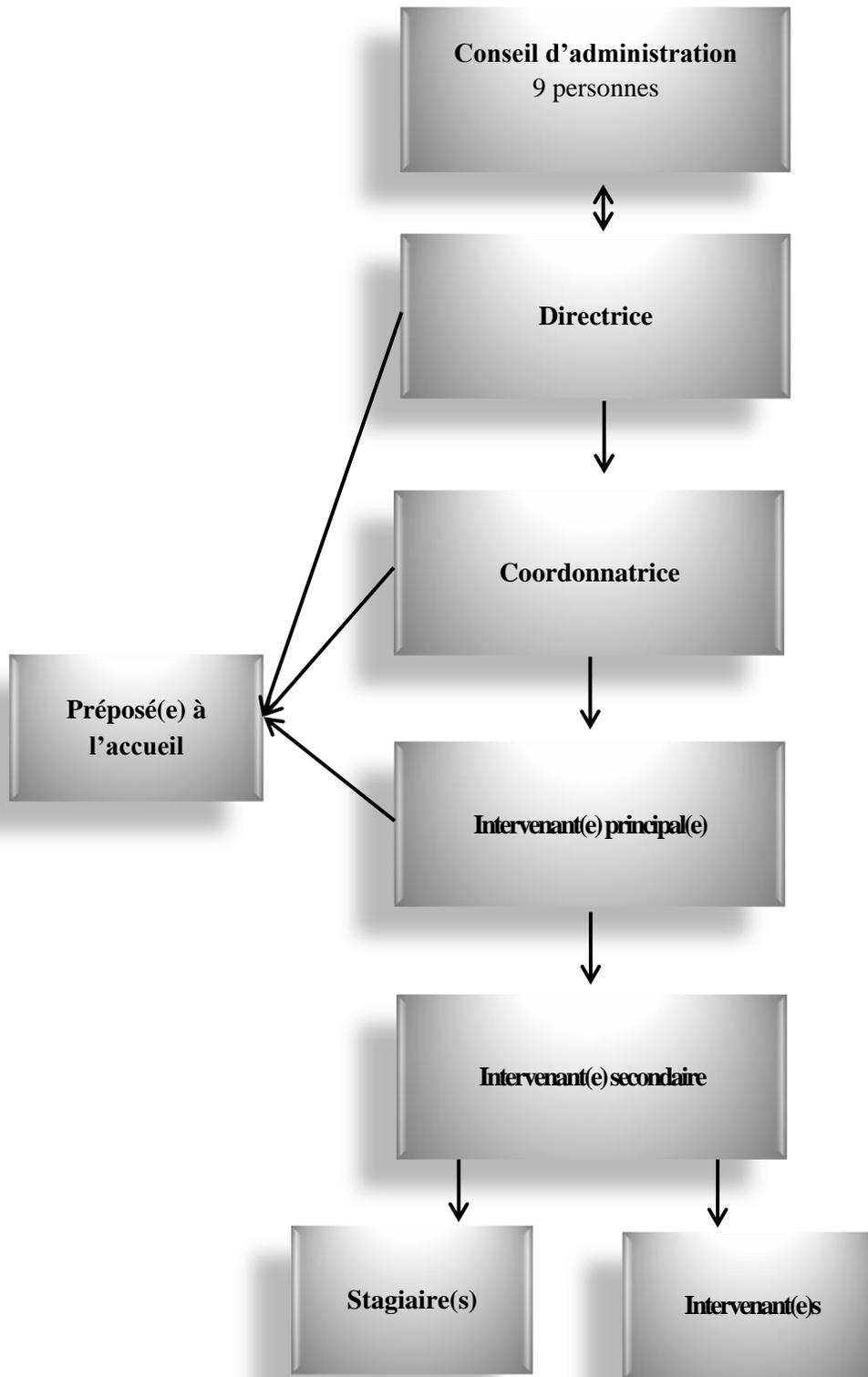
Courriel : info@entraidesaintmichel.org

Site Internet : www.entraidesaintmichel.org

Page Facebook : www.facebook.com/pages/Entraide-Saint-Michel



1.5. ORGANIGRAMME D'ENTRAIDE SAINT-MICHEL



1.6. TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.6.1. Membres du Conseil d'administration



Madame Mylène Duménil

Présidente

Travailleuse sociale au CISSS de
Laval



Daniel Jutras

Vice-président

Membre d'Entraide Saint-
Michel



Monsieur André Robert

Secrétaire

Membre d'Entraide Saint-
Michel



Édouard Ringuet

Trésorier

Caisse de dépôt et de placement
du Québec



David Poirier

Administrateur

Chef de service,
Programme santé
mentale et
dépendances,
CIUSS de l'Est de
Montréal



Thomas Chagias

Administrateur

Membre
d'Entraide Saint-
Michel



Joe Oliveri

Administrateur

Entrepreneur



Jean-Nicolas

Binette

Administrateur

Membre
d'Entraide Saint-
Michel



Suzanne Vinette

Administratrice

Membre
d'Entraide Saint-
Michel

Rappelons que chaque année après l'Assemblée Générale Annuelle, les officiers (président, vice-président, trésorier et secrétaire) sont en réélection. Cette année (2018-2019) l'Assemblée générale a eu lieu le 6 juin 2018.

Voici la liste des personnes ayant occupé un poste au Conseil d'administration durant l'année 2018-2019.

Note : Les personnes dont le nom figure en gras sont celles qui siègent toujours au Conseil d'administration au 31 mars 2019. Par ailleurs, pour les membres actifs, ces derniers doivent être membres de l'organisme. Enfin, quelques membres de la communauté siègent au Conseil d'administration, et aident l'organisme grâce à leur précieuse expertise, afin de contribuer à la mission du centre.

Monsieur Michel Lahaie, président

Retraité. Il siégeait au Conseil d'administration depuis le 5 juin 2013 et a été président du 3 juin 2015 au 6 juin 2018.

Madame Mylène Duménil, présidente

Travailleuse sociale au CISSS de Laval, pour la direction Programme Jeunesse. Elle siège au Conseil d'administration depuis le 13 février 2018. Elle est devenue présidente le 6 juin 2018.

Madame Tetyana Bekar, vice-présidente

Membre de l'organisme Entraide Saint-Michel depuis le 11 novembre 2015. Elle a siégé au Conseil d'administration du 8 juin 2016 au 13 décembre 2018.

Monsieur Édouard Ringuet, trésorier

Travaillant pour la caisse de dépôt et de placement du Québec, il siège au Conseil d'administration depuis le 8 juin 2016 et est devenu trésorier le 7 juin 2017.

Madame Suzanne Vinette, secrétaire

Membre de l'organisme Entraide Saint-Michel depuis le 4 septembre 2001. Elle siège au Conseil d'administration depuis le 13 juin 2006 et est devenue secrétaire le 10 décembre 2007. Son mandat a été renouvelé le 6 juin 2018 et elle a mis fin à son mandat le 20 août 2018.

Madame Marie-Anne Clervoix, administratrice

Membre de l'organisme Entraide Saint-Michel depuis le 16 janvier 2017. Elle a siégé au Conseil d'administration du 7 juin 2017 au 30 mai 2018.

Monsieur André Prévost, administrateur

Membre de l'organisme Entraide Saint-Michel depuis le 30 avril 2009. Il a siégé au Conseil d'administration du 8 juin 2016 au 6 juin 2018.

Monsieur David Poirier, administrateur

Chef de service « Programme santé mentale et dépendances », au CIUSS de l'Est de Montréal, il siège au Conseil d'administration depuis le 21 septembre 2016.

Monsieur Daniel Jutras, vice-président

Membre de l'organisme Entraide Saint-Michel depuis le 6 septembre 2016. Il siège au Conseil d'administration depuis le 7 juin 2017. Il est devenu vice-président le 6 mars 2019.

Monsieur André Robert, secrétaire

Membre de l'organisme Entraide Saint-Michel depuis le 6 septembre 2017. Il siège au Conseil d'administration depuis le 6 juin 2018. Il est devenu secrétaire le 6 mars 2019.

Monsieur Jean-Nicolas Binette, administrateur

Membre de l'organisme Entraide Saint-Michel depuis le 1 avril 2015. Il siège au Conseil d'administration depuis le 6 juin 2018.

Monsieur Pierre Dubeau, secrétaire

Membre de l'organisme Entraide Saint-Michel depuis le 23 avril 2018. Il a siégé au Conseil d'administration du 19 septembre 2018 au 13 février 2019.

Monsieur Thomas Chagias, administrateur

Membre de l'organisme Entraide Saint-Michel depuis le 28 février 2018. Il siège au Conseil d'administration depuis le 6 mars 2019.

Madame Suzanne Vinette, administratrice

Membre de l'organisme Entraide Saint-Michel depuis le 4 septembre 2001. Elle a réintégré le Conseil d'administration en date du 6 mars 2019.

1.6.2. Réunions du Conseil d'administration

Voici les dates des réunions du Conseil d'administration tenues entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019 :

- Mercredi le 30 mai 2018 (réunion régulière du Conseil d'administration)
- Mercredi le 6 juin avant l'Assemblée Générale Annuelle
- Mercredi le 6 juin 2018 (Assemblée Générale Annuelle)
- Mercredi le 6 juin 2018 (1^{re} réunion du Conseil d'administration pour l'élection de l'exécutif)
- Mercredi le 18 juillet 2018 (réunion téléphonique extraordinaire du Conseil d'administration)
- Mercredi le 19 septembre 2018, (Assemblée Générale Extraordinaire)
- Mercredi le 19 septembre 2018 (réunion régulière du Conseil d'administration)
- Mercredi le 7 novembre 2018 (réunion régulière du Conseil d'administration)
- Mercredi le 18 décembre 2018 (réunion régulière du Conseil d'administration) et souper de Noël avec les membres du personnel.
- Mercredi le 6 mars 2019 (réunion régulière du Conseil d'administration)

Ce qui fait un total de 10 rencontres durant l'année. Pendant ces réunions, le Conseil d'administration s'est penché sur :

- ✓ Les prises de décisions par résolutions
- ✓ Le financement
- ✓ Les projets

- ✓ Les affaires internes pour le bon fonctionnement de l'organisme
- ✓ Les ressources humaines
- ✓ Les membres
- ✓ Les activités (régulières et spéciales)



1.6.3. Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'organisme s'est tenue le mercredi 6 juin 2018 dans les locaux de l'organisme. L'Assemblée a débuté en fin de matinée et a été suivie d'un buffet offert aux membres et invités.

34 personnes ayant le droit de vote ont assisté à cette AGA, ainsi que 1 invité n'ayant pas le droit de vote. Les 8 membres du personnel de l'organisme étaient également présents et se sont mobilisés afin que tout se déroule dans des conditions optimales. C'est donc un total de 43 personnes qui ont assisté à l'Assemblée générale annuelle 2018. Merci à toutes et tous pour votre participation !

11 participants PAAS étaient également présents sur les 34 membres ayant assisté à l'Assemblée générale annuelle, ce qui représente un taux de participation de 32% sur le taux de participation totale pour les membres.

12 personnes, parmi les membres, étaient issues de communautés culturelles (1 de Grèce, 1 d'Italie, 6 d'Haïti, 1 du Laos, 2 du Pérou et 1 d'Ukraine) ce qui représente 35% et 14 personnes n'avaient pas le français en langue maternelle (1 anglais, 1 laotien, 3 créole, 2 espagnols, 1 portugais, 5 italiens et 1 ukrainien) ce qui représente 41%.



1.6.4. Assemblée générale extraordinaire

L'Assemblée générale extraordinaire (AGE) d'Entraide Saint-Michel s'est tenue le mercredi 19 septembre 2018 dans les locaux de l'organisme. L'Assemblée a débuté à 15h30 et a été suivie de viennoiseries aux membres et invités.

24 personnes ayant le droit de vote ont assisté à cette AGE, ainsi que 2 invités n'ayant pas le droit de vote. Les 8 membres du personnel de l'organisme étaient également présents et se sont mobilisés afin que tout se déroule dans des conditions optimales. C'est donc un total de 34 personnes qui ont assisté à l'Assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2018. Merci à toutes et tous pour votre participation.



5 participants PAAS étaient également présents sur les 22 membres ayant assisté à l'Assemblée générale extraordinaire, ce qui représente un taux de participation de 23% sur le taux de participation totale pour les membres.

10 personnes, parmi les membres, étaient issues de communautés culturelles (1 d'Ukraine, 1 d'Italie, 1 de la Grèce, 3 d'Haïti, 1 du Laos, 1 du Vietnam, et 2 du Pérou) ce qui représente 35% et 14 personnes n'avaient pas le français en langue maternelle (1 anglais, 1 laotien, 3 créole, 2 espagnols, 1 portugais, 5 italiens et 1 ukrainien) ce qui représente 41%.

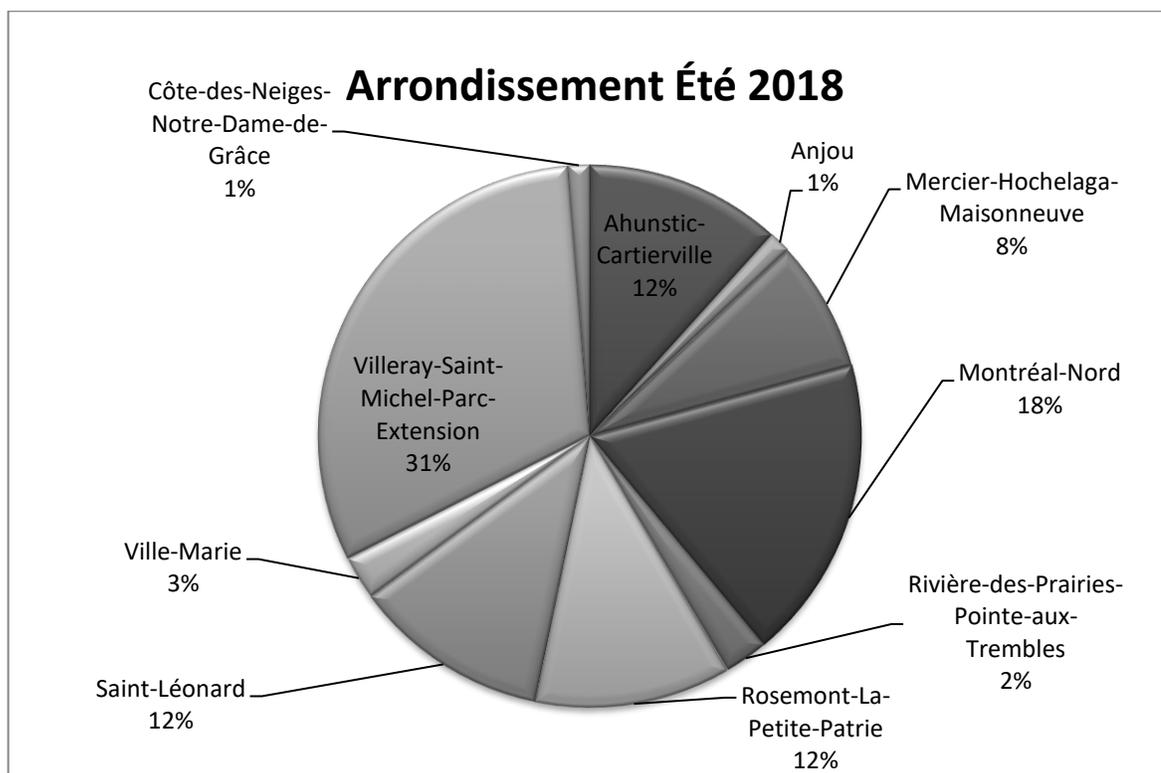
1.7. TERRITOIRES DESSERVIS PAR L'ORGANISME

Pour l'année 2018-2019, la clientèle d'Entraide Saint-Michel demeure sur le territoire de la Ville de Montréal. Voici la distribution des personnes selon leur arrondissement de résidence pour les sessions d'été 2018, d'automne 2018 et d'hiver 2019, qui sont les trois sessions qui composent une année complète à l'organisme.

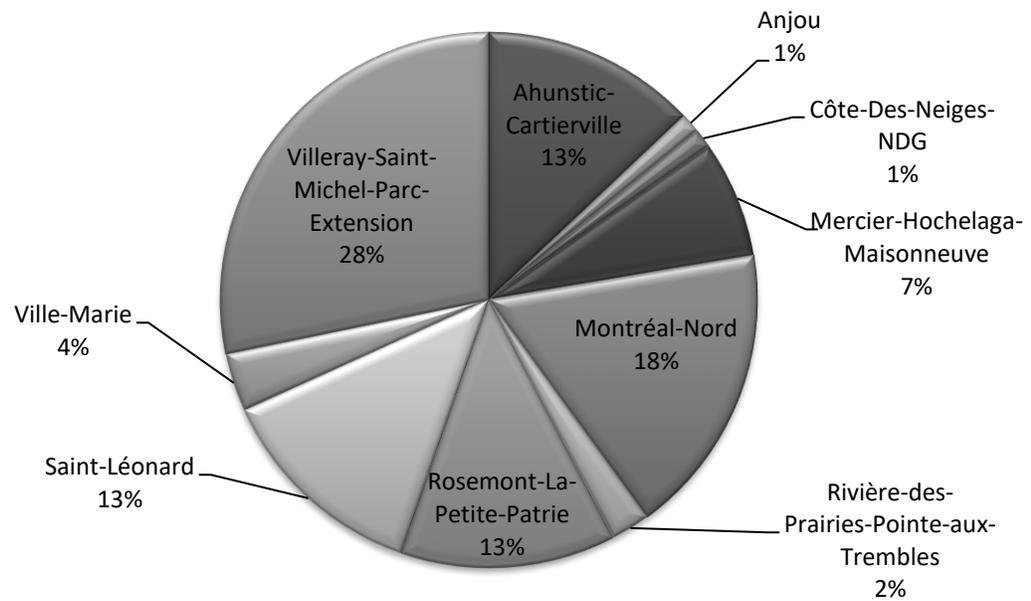
De la même façon que les années précédentes, l'arrondissement d'origine de la majorité des membres de l'organisme est celui de Villeray-Saint-Michel-Parc Extension, suivi de près par l'arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie et celui de Montréal-Nord.

L'organisme étant situé dans le quartier Saint-Michel, il est logique que la plupart des membres proviennent de cet arrondissement, ainsi que de Rosemont ou Montréal-Nord, qui sont proches.

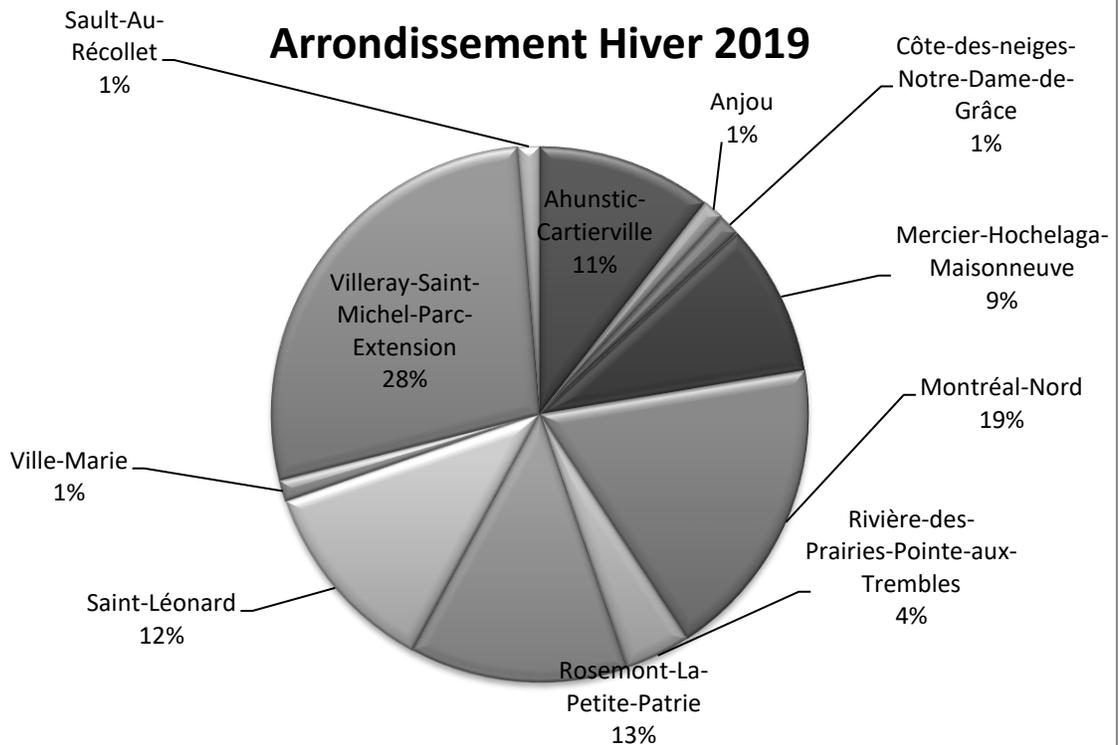
Toutefois, sur les 19 arrondissements qui composent la ville de Montréal, 10 sont représentés dans les graphiques suivants, ce qui implique quand-même que la clientèle de l'organisme n'hésite pas à se déplacer, et qu'il ne s'agit pas seulement de personnes résidant dans les arrondissements les plus proches.



Arrondissement Automne 2018



Arrondissement Hiver 2019



2. DESCRIPTION DES SERVICES ET PROGRAMMES RÉALISÉS

2.1. SERVICES

Entraide Saint-Michel offre quatre principaux services en plus des activités afin d'aider les participants à se sentir mieux, à développer leur autonomie et leur confiance en eux et à bien fonctionner. Parmi ces derniers, on retrouve : l'accueil, l'information et la référence, le suivi et enfin l'écoute active et ponctuelle. Ils sont généralement offerts selon les besoins de chacun ou à la demande de chaque participant.

Il est à noter que les services d'Entraide Saint-Michel sont offerts durant les trois sessions annuelles, lors des heures d'ouverture. Toutefois, il est important de préciser qu'il est difficile de comptabiliser chaque intervention, écoute ou information données, car il arrive fréquemment qu'une majorité de celles-ci soient effectuées de manière informelle.

2.1.1. Activités

Tout au long de l'année, trois programmations sont établies. Des activités diversifiées, réparties dans 4 catégories (les ateliers de support, d'entraide et de croissance personnelle, les ateliers pratiques, les ateliers de loisirs et les ateliers éducatifs), sont offertes du lundi au mercredi, de 9h30 à 15h30. Vous retrouverez plus d'informations détaillées concernant les différentes activités à la section 2.3.

2.1.2. Accueil

Lors d'une visite de l'organisme suivie d'une rencontre individuelle, le participant est amené à choisir ses activités en fonction de son goût, de ses aptitudes personnelles et de ses objectifs.

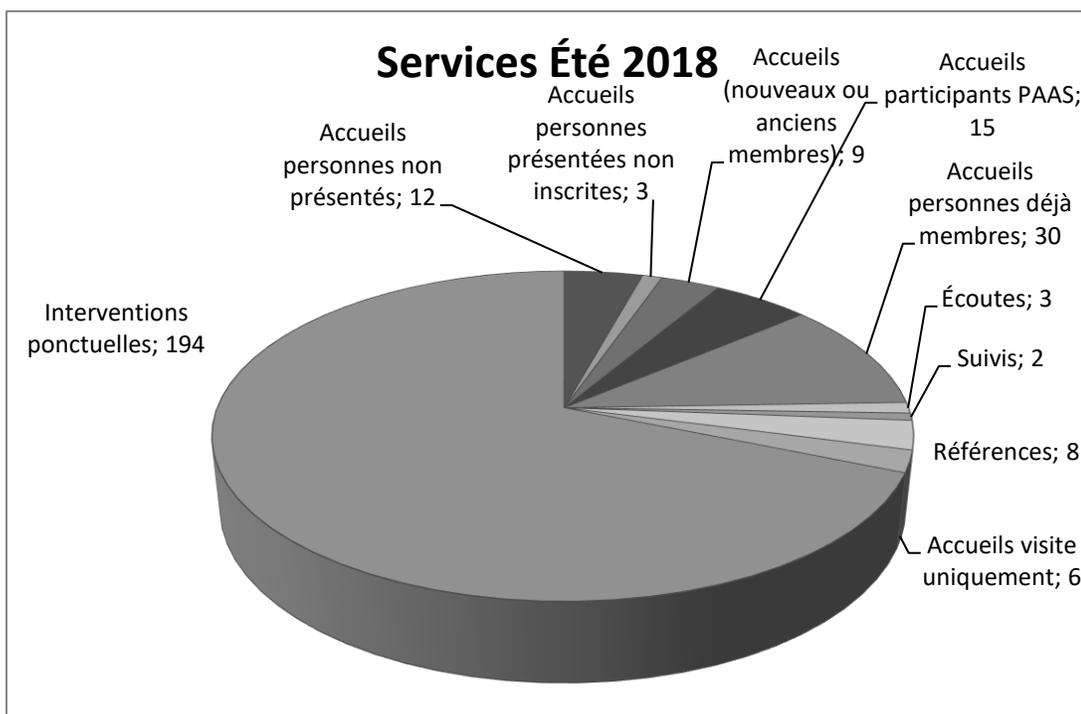
2.1.3. Informations et références

Ce service permet à chacun de trouver de l'aide et les ressources appropriées qui sont disponibles dans la communauté. De plus, ce service a pour objectif de faire connaître à la clientèle d'autres organisations pouvant répondre aux besoins particuliers de chacun.

Afin d'offrir chacun de ces services, une intervenante de l'organisme consacre environ 30 minutes pour une référence, plus ou moins 45 minutes pour les suivis, écoutes et environ une heure pour les accueils de nouveaux membres. Par contre, les accueils des personnes déjà membres (individus étant inscrits à l'organisme lors des sessions précédentes) et les visites durent 30 minutes.

Été 2018

Les chiffres ci-dessous représentent les **services offerts** pour la période allant du 3 avril au 11 juillet 2018. Noter que le temps accordé prévu pour chaque service peut varier en temps réel.

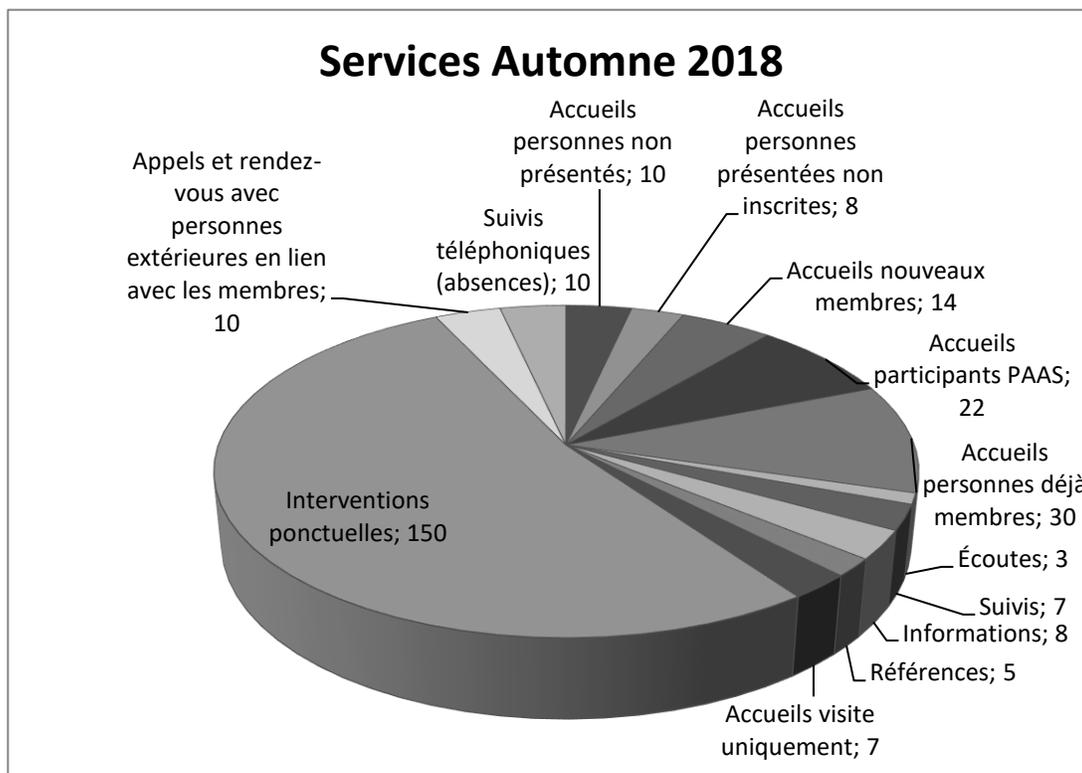


Ainsi, ce total de 76 services pour la session équivaut à environ 50 heures de travail pour les intervenantes, ce qui représente un peu moins de deux semaines de travail à 28h par semaine. Ces chiffres n'incluent pas les interventions ponctuelles, étant donné que celles-ci varient en temps. Réparties sur les 10 semaines de la session d'été 2018, ce sont donc plus ou moins 5,5 heures par semaine qui ont été consacrées aux rencontres individuelles. Cela signifie qu'une employée était occupée un sixième du temps à répondre aux services

ponctuels et individuels qui n'incluent pas les périodes d'activités, ni les interventions auprès des membres.

Automne 2018

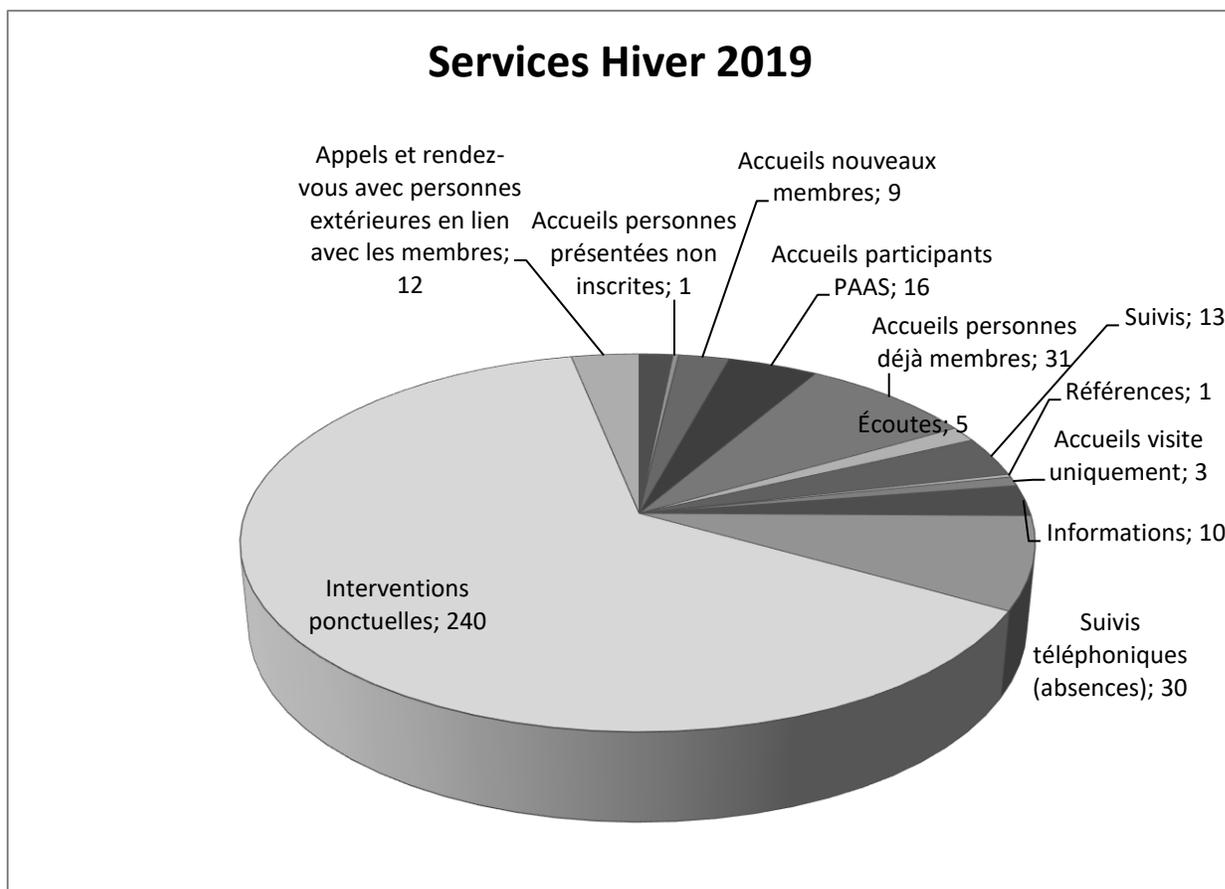
Les chiffres ci-dessous représentent les **services offerts** pour la période allant du 12 aout 2018 au 28 novembre 2018.



Ainsi, ce total de 134 services pour la session équivaut à environ 64 heures de travail pour les intervenantes, ce qui représente un peu plus de deux semaines de travail. Ces chiffres n'incluent pas les interventions ponctuelles, étant donné que celles-ci varient en temps. Réparties sur les 18 semaines de la session d'automne 2018, ce sont donc plus ou moins 3 heures et demi par semaine qui ont été consacrées aux rencontres individuelles. Cela signifie qu'une employée était occupée un huitième du temps à répondre aux services ponctuels et individuels qui n'incluent pas les périodes d'activités, ni les interventions auprès des membres ou les suivis relatifs aux absences.

Hiver 2019

Les chiffres ci-dessous représentent les **services offerts** pour la période allant du 6 décembre 2018 au 27 mars 2019.



Ainsi, ce total de 103 services pour la session équivaut à environ 52 heures de travail pour les intervenantes, ce qui représente un peu moins de deux semaines de travail. Réparties sur les 10 semaines de la session d'hiver 2019, ce sont donc un peu plus de 5 heures par semaine qui ont été consacrées aux rencontres individuelles. Cela signifie qu'une employée était occupée un cinquième du temps à répondre aux services ponctuels et individuels qui n'incluent pas les périodes d'activités, ni les interventions auprès des membres.

2.2. LES PROGRAMMES ET PROJETS

Entraide Saint-Michel a offert et développé au courant de l'année 2018-2019 plusieurs programmes et projets, en plus des activités régulières. En voici les grandes lignes.

2.2.1. Programme PAAS Action

Emploi Québec  Le programme PAAS Action est un programme de pré-employabilité offert en collaboration avec Emploi-Québec, qui vise la progression des personnes éloignées du marché du travail vers une plus grande autonomie socioprofessionnelle (PAAS signifiant Programme d'Aide et d'Accompagnement Social). Au terme de leur participation au programme PAAS Action, les participants devraient :

- Avoir acquis des habiletés, des attitudes ou des comportements favorisant leur autonomie;
- Avoir progressé sur le plan socioprofessionnel ;
- Avoir atteint un niveau d'autonomie socioprofessionnelle leur permettant de participer à une mesure active à l'emploi.

Vous trouverez ci-dessous quelques données en lien avec le programme PAAS Action, session après session.

Les informations concernant ce programme sont représentées au fil du rapport dans des bulles comme celle-ci :

Pour plus de renseignements sur PAAS Action, nous vous invitons également à consulter la section traitant du programme en question.



Depuis 2015-2016, Entraide Saint-Michel dispose de 20 places au sein du programme PAAS Action. Malheureusement, nous observons sur les dernières années qu'il est difficile de combler toutes les places dont nous disposons, malgré des efforts importants déployés pour recruter de nouveaux participants et avec une baisse de références de participants potentiels observées.

À la fin de la session d'été (au 11 juillet 2018), 16 personnes étaient inscrites au programme PAAS Action.

À la fin de la session d'automne (au 28 novembre 2018), 17 personnes étaient inscrites au programme PAAS Action.

À la fin de la session d'hiver (au 27 mars 2019), 12 personnes faisaient partie du programme PAAS Action.

2.2.2. PICC (Projet d'Intégration des Communautés Culturelles)

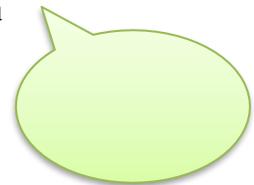
La diversité culturelle et ethnique est l'une des caractéristiques principales et surtout l'une des richesses d'Entraide Saint-Michel. La vocation de l'organisme étant l'insertion, il paraît alors évident qu'Entraide Saint-Michel œuvre pour l'intégration des personnes issues de communautés culturelles. C'est donc dans le cadre du Projet d'Intégration des Communautés Culturelles (PICC) qu'est regroupé l'ensemble des actions et gestes posés par l'équipe pour aider les personnes issues d'origines diverses à s'intégrer dans leur communauté et dans la société québécoise francophone. Le programme ACOF (Atelier de Communication Orale en Français) en est le pilier le plus important et consiste en un atelier axé sur la communication orale qui a lieu une fois par semaine, durant deux heures, au cours de chacune des trois sessions annuelles d'activités d'Entraide Saint-Michel. Ce projet est soutenu par la Fondation Écho.



Vous trouverez ci-dessous quelques données concernant l'activité ACOF. Pour des informations sur la clientèle multiculturelle de l'organisme, nous vous invitons à vous référer à la section « 3. Profil de la clientèle ».

Les informations concernant ce programme sont représentées au fil du rapport dans des bulles comme celle-ci :

Pour plus d'informations sur le PICC, nous vous invitons également à consulter la section qui traite du projet en question.



À chaque session, l'activité ACOF contenait un maximum de 14 places. Au cours de la session d'été 2018, 7 ateliers ACOF ont été proposés, auxquels 8 personnes ont participé.

Lors des 9 ateliers offerts durant la session d'automne 2018, 10 personnes y ont participé.

Enfin, au cours de la session d'hiver 2019, pour les 10 ateliers offerts, 9 personnes étaient inscrites.

2.3. LES ACTIVITÉS

Les activités constituent l'un des principaux services offerts à Entraide Saint-Michel. À chaque session, les membres sont invités à répondre à un sondage d'activités en vue de mieux déterminer quels seraient leurs intérêts pour la session suivante. Il est important pour Entraide Saint-Michel de tenir compte des goûts et besoins de chaque personne. De plus, à l'avant-dernière semaine de chaque session, les intervenant(e)s s'assurent de recueillir les commentaires des membres via un sondage anonyme, en vue d'améliorer la qualité des services et de répondre aux besoins des participants le plus adéquatement possible.

Dans les trois programmations qui ponctuent l'année (hiver, été et automne), les activités sont réparties en quatre groupes d'ateliers. Les activités offertes contribuent toutes à briser l'isolement, à augmenter l'estime de soi et favorisent l'autonomie et l'engagement.

2.3.1. Les ateliers de support, d'entraide et de croissance personnelle

Ils amènent les participants à découvrir des outils pour mieux vivre leur quotidien, reconnaître leurs émotions et apprendre à s'affirmer.

2.3.2. Les ateliers pratiques

Ils favorisent l'expression de soi par le biais des arts manuels et corporels. Ils contribuent également à développer la motricité fine et améliorer la concentration.

2.3.3. Les ateliers de loisirs

Ils offrent aux participants des moyens de briser l'isolement, de se divertir et de créer des liens avec les autres participants.

2.3.4. Les ateliers éducatifs

Ils mènent au développement d'une meilleure organisation de travail et de la planification des tâches, en plus de favoriser l'apprentissage de diverses matières.

2.3.5. Les ateliers mensuels

Ils sont proposés une fois par mois et peuvent faire partie d'une des quatre catégories mentionnées ci-dessus.

Au cours de la session d'été 2018, **56 personnes différentes sur les 77 membres de l'organisme ont participé au moins à une activité** offerte par l'organisme. De plus, **9 personnes sont nouvellement devenues membres** au cours de la session.

Au cours de la session d'automne 2018, **40 personnes différentes sur les 87 personnes inscrites ont participé à au moins une activité** offerte par l'organisme. De plus, **11 personnes sont nouvellement devenues membres** au cours de la session.

Au cours de la session d'hiver 2019, **50 personnes différentes sur les 78 membres inscrits ont participé à au moins une activité** offerte par l'organisme. De plus, **5 personnes sont nouvellement devenues membres** au cours de la session.

Au cours de l'année 2018-2019, les chiffres démontrent un taux de participation élevé des participants par rapport au nombre total de membres de l'organisme.

Pour mieux comprendre les données représentées par les tableaux dans les pages suivantes, voici une **légende** :

- Le « nombre total d'activités » correspond au nombre d'activités qui ont été offertes durant la session dans le même groupe d'ateliers. Par exemple, durant la session d'été 2018, Entraide Saint-Michel offrait l'« Atelier de Communication Orale en Français » et «Cuisiner Santé», des activités qui font toutes les deux partie du groupe des ateliers éducatifs. On a donc deux activités pour les ateliers éducatifs.
- Le « nombre de présences » correspond au nombre de présences qui ont été enregistrées semaine après semaine au cours de la session pour les activités en question.
- Le « nombre de personnes différentes inscrites » correspond au nombre exact de personnes qui ont pu profiter d'une activité du groupe d'ateliers. Les personnes sont donc comptées là une seule fois, même si elles s'étaient inscrites à plusieurs activités du même groupe.

Note : une période d'accueil a lieu entre chaque session, où les participants s'inscrivent aux activités pour la session suivante. Cependant, afin de comptabiliser toutes les données, on considère qu'une session débute dès le lendemain de la fin de la session précédente, même si les activités ne commencent pas au même moment. Les dates des sessions indiquées pour les tableaux suivants comprennent donc la période d'accueil en vue de la session suivante, une période de préparation d'activités et de mise à jour administrative ainsi que la session d'activités en tant que telle. Ainsi, pour la session d'été par exemple, les activités se sont déroulées entre le 7 mai et le 11 juillet 2018, mais nous considérons, pour des fins de statistiques, que la session comprend les dates du 3 avril au 12 juillet 2018.

Rappelons que durant chaque session, du lundi au mercredi, nous offrons la possibilité aux membres d'apporter leur lunch et de dîner au centre tous ensemble. Les données des pages suivantes concernent les activités offertes au cours des sessions d'activités comprises entre le 1er avril 2018 et le 31 mars 2019.

Dans les tableaux ci-dessous, nous pouvons constater un écart au niveau du nombre de présences, entre les sessions Été/Hiver et la session d'Automne. Ceci est relié à la durée des sessions. En effet, la session d'automne durait 3 semaines de plus que celles d'été ou d'hiver. Par contre, nous pouvons constater que le nombre de personnes inscrites aux activités est relativement semblable d'une session à l'autre.

Cette année, suite à une suggestion des membres, Entraide Saint-Michel a organisé des activités pour animer les heures de diners. Ainsi, les membres peuvent bénéficier d'un midi-sieste, un midi-documentaire ainsi qu'un midi-relaxation, comblant ainsi les heures de diner de toute la semaine!

Été 2018 – du 3 avril au 11 juillet 2018

Groupes d'ateliers	Nombre total d'activités par groupe	Nombre de présences	Nombre de personnes différentes inscrites
Éducatifs	2	135	22
Support, entraide et croissance personnelle	1	124	19
Loisirs	3	691	50
Pratiques	3	273	36
Dîners	3	554	34
TOTAL	12	1777	161

Automne 2018 – du 12 juillet au 28 novembre 2018

Groupes d'ateliers	Nombre total d'activités par groupe	Nombre de présences	Nombre de personnes différentes inscrites
Éducatifs	2	124	23
Support, entraide et croissance personnelle	1	76	9
Loisirs	4	913	32
Pratiques	2	315	31
Dîners	3	549	23
TOTAL	12	1865	118

Hiver 2019 – du 29 novembre 2018 au 28 mars 2019

Groupes d'ateliers	Nombre total d'activités par groupe	Nombre de présences	Nombre de personnes différentes inscrites
Éducatifs	2	179	31
Support, entraide et croissance personnelle	1	76	15
Loisirs	5	886	35
Pratiques	1	67	13

Dîners	3	618	20
TOTAL	11	1759	114

Il est à noter que lors de la session d'activités hiver 2019, les activités du midi n'ont plus eu lieu à partir de la mi-novembre, en vue de la préparation de la chorale des membres pour la fête de Noël de décembre.

Les statistiques des activités du diner n'ont pas été comptabilisées dès le début. Comme l'idée a émergé à l'été 2018, nous nous sommes laissés quelques semaines d'essais. En voyant la réponse positive des membres, nous avons comptabilisés les statistiques à partir de la session d'automne 2019.

2.3.6. Les certificats

À la fin de chaque session, des certificats sont créés afin de faire du renforcement positif auprès des membres d'Entraide Saint-Michel qui se sont démarqués dans les catégories suivantes :

- Assiduité;
- Ponctualité;
- Engagement social (Conseil d'administration);
- Implication (services rendus à l'organisme);
- Volontariat (Moi je m'implique).



Les certificats de la session d'hiver 2018 sont remis lors de l'Assemblée générale annuelle, qui a eu lieu cette année le 6 juin 2018. Un total de 58 certificats a été remis à cette occasion, pour 24 personnes différentes.

Les certificats des sessions d'été 2018 et d'automne 2018 sont remis lors de la Fête de Noël des membres, qui a eu lieu cette année le 5 décembre 2018. Un total de 50 certificats a été remis à cette occasion, pour 17 personnes différentes.

Les certificats sont remis seulement aux membres présents aux événements mentionnés ci-dessus.

Ces certificats sont parfois utilisés afin de sélectionner, par tirage, les personnes qui pourront participer à une activité spéciale dont les places sont limitées, comme la sortie à

la cabane à sucre. Ainsi, l'organisme fait preuve de reconnaissance envers les membres ayant montré le plus d'assiduité, de ponctualité, d'implication, de volontariat ou encore d'engagement social.

2.4. LE COMITÉ JOURNAL DES MEMBRES



L'Élan



No. 27 Hiver 2019

Le journal par les membres d'Entraide Saint-Michel et pour tous
Introduction

Créé en 2009 à l'initiative des membres de l'organisme, le Journal l'Élan est un journal fait par les membres et pour tous, publié à chaque session. Organisé sous forme de comité, les membres qui le souhaitent peuvent s'impliquer à la réalisation et mise en page du Journal l'Élan. Ces derniers se retrouvent chaque semaine dans le « comité journal » et rédigent des articles, des poèmes, des témoignages ou encore font des illustrations relatives à leur vécu au sein d'Entraide Saint-Michel. Ce journal est un moyen de partager entre eux et avec les donateurs leurs ressentis, leurs expériences ou encore leurs joies à venir à Entraide Saint-Michel.

Pour la session d'été 2018, un numéro du journal l'Élan a été publié. Pour cette édition, quatre personnes se sont impliquées pour créer le numéro 26, qui a été mis à la disposition des membres le 9 juillet 2018. Les membres du comité se sont impliqués dans la création des textes. Ils ont consenti à ce que leurs noms apparaissent ci-dessous et en ordre alphabétique :

Comité :

- ★ **Jean-Pierre**
- ★ **Marie Vernite**
- ★ **Pierre**
- ★ **Tetyana**

Parmi les 4 membres du comité journal, une personne faisait partie de PAAS Action, ce qui représente 25% du comité.

À l'été 2018, deux personnes faisant partie du comité journal étaient issues des communautés culturelles (Ukraine et Haïti).

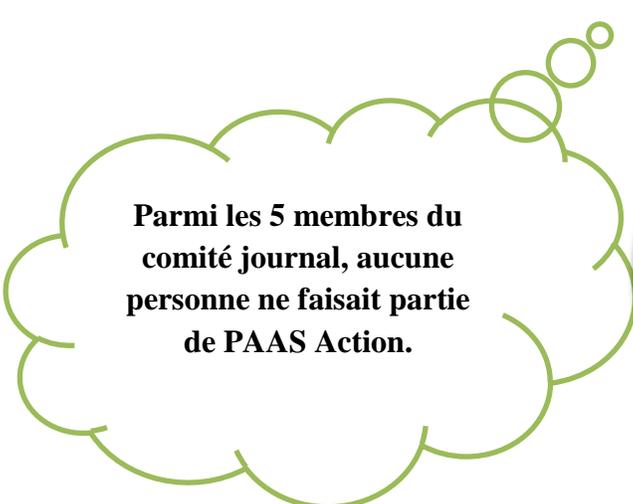
Pour la session d'automne 2018, aucun numéro du journal l'Élan n'a été publié. En effet, il n'y avait pas suffisamment de personnes inscrites au comité pour pouvoir publier un numéro.

Pour la session d'hiver 2019, un numéro du journal l'Élan a été publié. Pour cette édition, 5 personnes se sont impliquées pour créer le numéro 27, qui a été mis à la disposition des membres en date du 9 avril 2019. À l'image du numéro précédent, ce sont uniquement les membres qui se sont impliqués dans le comité, qui ont produit le contenu paru dans le journal. Ils ont consenti à ce que leurs noms apparaissent ci-dessous et en ordre alphabétique :



Comité :

- ★ André
 - ★ Christine
 - ★ Daniel
 - ★ Omar Antonio
 - ★ Tetyana
- 



Parmi les 5 membres du comité journal, aucune personne ne faisait partie de PAAS Action.



À l'hiver 2019, deux personnes faisant partie du comité journal étaient issues des communautés culturelles (Ukraine et Nicaragua) et n'avaient pas le français pour langue maternelle.

2.5. LES ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX POUR LES MEMBRES

Tout au long de l'année, plusieurs évènements spéciaux sont organisés pour les membres d'Entraide Saint-Michel. Ces journées sont l'occasion pour les membres de profiter d'activités différentes et auxquelles ils n'ont pas toujours accès. Ces journées sont également synonymes de plaisir, convivialité et placées sous le signe de la découverte. Les objectifs principaux sont d'informer, d'outiller et de réunir les personnes.

Note : les inscriptions se déroulent sur une base volontaire des membres désirant y participer et chacun est libre de s'y inscrire ou non. Le principe de base est « premier arrivé, premier inscrit »; ainsi, il se peut que lors de certains évènements spéciaux, nous observions une plus grande majorité de participants PAAS (car ils sont présents durant tous les jours d'ouverture du centre).

Au cours de l'année 2018-2019, Entraide Saint-Michel a proposé 13 activités spéciales qui ont servies à apprendre différentes choses tout en s'amusant.

Les évènements spéciaux sont classés en ordre chronologique :

2.5.1. Conférence de l'organisme Renaissance

Le mardi 10 avril 2018, de 13h30 à 15h30, 12 membres d'Entraide Saint-Michel ont assisté à une conférence gratuite offerte par Madame Audrey Vandal, intervenante à l'organisme Renaissance dans les locaux d'Entraide Saint-Michel. Les membres ont pu en apprendre davantage sur l'organisme Renaissance, sa mission ainsi que son historique. La conférencière a également présenté les formulaires d'embauche utilisés par l'organisme et a répondu aux interrogations des membres lors d'une période de questions.

12 participants PAAS étaient présents à cette conférence, ce qui représente un taux de participation de 100% sur la participation totale.

Parmi les 12 participants, 42% étaient issus des communautés culturelles (1 de la Grèce, 3 d'Haïti et 1 du Laos) et 25% n'avaient pas le français comme langue maternelle.



2.5.2. Sortie à la cabane à sucre

Le mercredi 18 avril 2018, une sortie à la cabane à sucre a été organisée à La Sucrierie de la montagne, grâce à une commandite pour 25 places de la part du propriétaire des lieux. C'est en tout 20 participants, 5 membres du personnel ainsi qu'un stagiaire qui s'est joint au groupe, qui ont pu profiter de cette journée.

Afin de choisir les participants à cette activité, un tirage au sort a été réalisé parmi les membres qui ont obtenu des certificats dans les catégories suivantes : assiduité, implication, ponctualité, bénévolat et/ou engagement social durant les sessions été et automne.

8 participants PAAS étaient présents ce qui représente un taux de participation de 40% la participation totale.

Parmi les participants, 35% étaient issues de communautés culturelles (1 de Colombie, 3 d'Haïti, 1 du Vietnam, 1 d'Ukraine, et 1 du Laos) et 35% n'avaient pas le français comme langue maternelle.



2.5.3. Conférence de l'organisme Arrimage

Le mardi 24 avril 2018 de 14h30 à 15h30, Madame Julie Saumier a offert une conférence gratuite à 11 participants du programme PAAS Action dans les locaux d'Entraide Saint-Michel. La conférence portait sur l'organisme Arrimage et leurs services d'aide à l'emploi. Après avoir été renseignés sur les services d'accueil, les différents suivis et les placements offerts par l'organisme, les membres ont pu poser leurs questions à la conférencière lors de la période de temps alloué à cet effet.

11 participants PAAS étaient présents à cette conférence, ce qui représente un taux de participation de 100% sur la participation totale.

Parmi les 11 participants, 27% étaient issus des communautés culturelles (2 d'Haïti et 1 du Laos) et 27% n'avaient pas le français comme langue maternelle.



2.5.4. Exposition au CLSC Saint-Michel

Le mardi 8 mai 2018, dans le cadre de la 67^{ème} Semaine nationale de la santé mentale, 14 participants PAAS d'Entraide Saint-Michel ainsi que 8 membres réguliers, accompagnés de l'équipe d'intervention, se sont rendus au vernissage qui avait lieu au CLSC Saint-Michel. Les toiles avaient toutes été réalisées par des participants du Carrefour Populaire St-Michel et ceux d'Entraide Saint-Michel (lors de l'activité « Multi-Couleurs »). Plusieurs discours ont été prononcés. Après un léger buffet, le public s'est rendu au 3^{ème} étage du CLSC pour admirer les différentes œuvres.

14 participants PAAS étaient présents, ce qui représente un taux de participation de 63% sur le taux de participation total.

Parmi les 22 participants, 27% étaient issus des communautés culturelles (3 d'Haïti, 1 du Laos, 1 d'Ukraine et 1 d'Italie) et 23% n'avaient pas le français comme langue maternelle.



2.5.5. Sortie au cinéma

Le mardi 22 mai 2018, de 12h à 15h35, 13 membres d'Entraide Saint-Michel se sont rendus au cinéma Cinéplex Starcité afin d'assister à la projection du film « La Ch'tite Famille ». Cette sortie découle des demandes des participants de l'organisme. En effet, lors du sondage pour connaître les activités spéciales qu'ils souhaiteraient faire lors de la session d'été, « aller au cinéma » a été évoqué par les membres en majorité.

5 participants PAAS étaient présents à cette sortie, ce qui représente un taux de participation d'environ 38% sur la participation totale.

Parmi les 13 participants, 27% étaient issus des communautés culturelles (1 d'Ukraine, 1 d'Italie et 1 d'Haïti) et 23% n'avaient pas le français comme langue maternelle.



2.5.6. Dîner communautaire et conférence par le psychiatre Dr Luigi De Benedictis

Le mercredi 13 juin 2018, de 11h à 13h, 20 membres ont pu profiter d'un dîner communautaire avant d'assister à une conférence du psychiatre Dr Luigi De Benedictis dans les locaux d'Entraide Saint-Michel.

Le plat principal du dîner était fourni par Entraide Saint-Michel : une salade de pâtes préparée le matin-même par les participants de l'activité *Cuisiner Santé*.

Par la suite, Dr Luigi De Benedictis a présenté aux membres son rôle en tant que psychiatre au sein de la communauté ainsi que sur la restructuration du système de santé québécois en lien avec l'accessibilité des services. Il expose également les différents types de drogues et les effets que celles-ci peuvent avoir sur le corps. Au cours de la conférence, les membres ont eu l'opportunité de poser des questions concernant notamment la santé mentale, les drogues et la médication.

12 participants PAAS étaient présents à cette activité, ce qui représente un taux de participation d'environ 60% sur la participation totale.

Parmi les 20 participants, 35% étaient issus des communautés culturelles (1 d'Ukraine, 1 d'Italie, 1 du Laos, 1 du Pérou et 3 d'Haïti) et 40% n'avaient pas le français comme langue maternelle.



2.5.7. Festival Quartier Danse

Le mercredi 20 juin 2018, de 13h30 à 15h30, les 11 participants inscrits ont pu en découvrir plus sur la danse contemporaine à travers un exposé et surtout des exercices qui leur ont permis d'expérimenter la danse personnellement dans les locaux d'Entraide Saint-Michel.

Les membres ont été ravis de découvrir cette discipline et de pouvoir la pratiquer.

4 participants PAAS étaient présents à cette conférence, ce qui représente un taux de participation de 36% sur la participation totale.

Parmi les 11 participants, 36% étaient issus des communautés culturelles (1 d'Ukraine, 2 d'Haïti et 1 d'Italie) et 45% n'avaient pas le français comme langue maternelle.



2.5.8 Fête de l'été

Jeudi 12 juillet 2018, 16 membres se sont joints aux membres du personnel d'Entraide Saint-Michel pour la fête de l'été.

Au programme de la journée : pique-nique au parc Shaughnessy, suivi de quatre stations de jeux animés dans les locaux d'Entraide Saint-Michel.

Entraide Saint-Michel a offert aux trois membres qui ont remporté le podium de la fête de l'été (or, argent, bronze) des médaillons plastifiés portant le logo de l'organisme ainsi que des *Mr. Freeze* à tous les participants.

9 participants PAAS étaient présents à la fête de l'été, ce qui représente un taux de participation d'environ 56% sur la participation totale.

Parmi les 16 participants, 35% étaient issus des communautés culturelles (1 d'Ukraine, 2 d'Haïti, 1 d'Italie et 1 du Pérou) et 38% n'avaient pas le français comme langue maternelle.



2.5.9 Sucre ta pomme !

Mercredi 3 octobre 2018, de 9h30 à 15 h30 a eu lieu une journée en l'honneur des pommes dans les locaux d'Entraide Saint-Michel : Sucre ta pomme !

La journée a été divisée en deux : une activité cuisine gratuite en avant-midi et un dîner communautaire suivi de jeux sur le thème des pommes en après-midi au coût de 3.50\$ par participant. Les membres avaient la possibilité de s'inscrire à seulement l'une des deux parties s'ils le désiraient.

Au menu : potage « Rougemont aux pommes », pois chiches aux pommes et courgettes et croustade aux pommes. D'ailleurs, le menu a entièrement été préparé durant l'activité de cuisine par les intervenantes et les participants inscrits.

En première partie, 2 participants PAAS étaient présents à l'activité, ce qui représente un taux de participation d'environ 22% sur la participation totale.

En deuxième partie, 4 participants PAAS étaient présents à l'activité ce qui représente un taux de participation d'environ 33% sur la participation totale.

En première partie, parmi les 9 participants, 22% étaient issus des communautés culturelles (1 de Turquie et 1 de Grèce) et 33% n'avaient pas le français comme langue maternelle.

En deuxième partie, parmi les 12 participants, 17% étaient issus des communautés culturelles (1 d'Italie et 1 de Grèce) et 25% n'avaient pas le français comme langue maternelle.



2.5.10 Conférence CHOC

Mercredi 7 novembre, de 13h30 à 15h30, a eu lieu une conférence donnée par Daniel Beaulieu de l'organisme CHOC – Carrefour d'Hommes en Changement. L'objet de cette conférence est la demande d'aide chez les hommes. Le conférencier a présenté l'organisme CHOC, la demande d'aide chez les hommes, les attentes de la société. Il a expliqué les

différentes émotions et la manière de les exprimer. Il a répondu aux différentes questions des membres.

Lors de la conférence, 8 personnes faisant partie du programme PAAS étaient présentes soit environ 47% de la participation globale.

Lors de cette conférence, parmi les 24 participants, 25% étaient issus des communautés culturelles (2 d'Italie, 2 d'Haïti, 1 du Laos et 1 du Pérou) et 42% n'avaient pas le français comme langue maternelle.



2.5.11 Fête de Noël

Mercredi 5 décembre 2018, à partir de 11h, a eu lieu la fête de Noël, dans les locaux d'Entraide Saint-Michel. Au total 23 personnes ont participé à cette fête.

Au programme de la journée : repas de Noël, chorale, jeux, distribution de cadeaux et de certificats par le père Noël, échange de cadeaux ramenés par les membres, danse et retours sur la journée.

Le menu était composé d'une salade César suivi d'un plat chaud commandé chez Au Coq puis des roses des sables au chocolat et/ou une salade de fruits. Les membres présents ont souligné leur plaisir à participer à cette fête et à partager ce moment convivial.

Lors de la fête de Noël, 8 personnes faisant partie du programme PAAS étaient présentes soit environ 35% de la participation globale.

Lors de cette fête de Noël, parmi les 23 participants, 26% étaient issus des communautés culturelles (2 d'Haïti, 1 du Cameroun, 1 du Nicaragua, 1 de Grèce et 1 du Laos) et 39% n'avaient pas le français comme langue maternelle.



2.5.12 Fête Multiculturelle

Mercredi 27 février, de 11h30 à 15h30, 15 membres ont pu participer à une fête multiculturelle organisée par l'équipe dans les locaux d'Entraide Saint-Michel. Tout au long de la journée, les participants ont pu découvrir les pays suivants : le Maroc, la

Lors de la fête multiculturelle, 1 personne faisant partie du programme PAAS était présente soit environ 6% de la participation globale.

Lors de cette fête multiculturelle, parmi les 13 participants, 47% étaient issus des communautés culturelles (1 d'Haïti, 1 de Grèce, 1 d'Ukraine, 1 du Pérou, 1 du Nicaragua, 1 de Turquie et 1 d'Italie) et 47% n'avaient pas le français comme langue maternelle.

Thaïlande, la Russie et le Mexique. La journée a débuté par un buffet d'accueil agrémenté de bouchées multiculturelles préparées par des membres du personnel. Puis les participants ont pu, par petits groupes, faire quatre activités organisée sous forme de stand.



2.5.13 Comémoration

À l'hiver 2019, les membres se sont recueillis pour donner un dernier hommage à un membre décédé. Cette commémoration s'inscrit dans le cadre des ateliers de support, d'entraide et de croissance personnelle et a permis à une dizaine de membres de partager et de s'entraider dans le deuil.

2.5.14 Conférence sur la légalisation du cannabis

Le 20 mars a eu lieu une conférence autour de la légalisation du cannabis. Cette conférence a été donnée par Madame Terri Coco, agente socioculturelle de la SPVM, et une de ses collègues. Elles ont présenté les différentes facettes de la loi sur le cannabis, au niveau fédéral et provincial ainsi que les peines encourues en cas de non-respect de cette loi. Elles ont également pris le temps de répondre aux différentes questions des participants.

Lors de cette conférence, parmi les 15 participants, 23% étaient issus des communautés culturelles (2 d'Haïti et 1 de Grèce) et 15% n'avaient pas le français comme langue maternelle.

Lors de cette conférence, 9 personnes faisant partie du programme PAAS étaient présentes soit environ 56,25% de la participation globale.

2.6. LES TÉMOIGNAGES DES PARTICIPANTS

Les témoignages suivants ont été recueillis auprès des participants d'Entraide Saint-Michel au cours de l'année. Une certaine correction a été faite en collaboration avec les participants afin d'améliorer la syntaxe, tout en conservant l'esprit de base de chaque témoignage.

Prenez note que le recueil des témoignages ci-dessous a été effectué sur une base volontaire. Pour lire davantage de partages sur la vie de l'organisme, nous vous invitons à vous procurer les deux journaux de l'organisme produits par les membres durant l'année 2018-2019.

« Les sucres vont arriver bientôt j'y ait été plusieurs fois c'est très intéressant et très bon. L'ont va toujours a la même place a Rigaud en autobus. Les repas sont exquis du jambon, des fèves au lard, des patates, du sirop d'érable, du bon pain frais avec du beurre, des oreilles de Christ, de la liqueur, du coca-cola ou un bon café. C'est une très belle expérience. Sur le trajet qui nous mène a la cabane l'on peut apprécié le paysage qui est splendide. Il y a des chevaux et plusieurs fermes et de grands prés. La sève d'érable qui coule dans les chaudières. Les chevaux de trait qui transportent le tout sur des chariots. Il y a aussi la boulangerie ou ils y font cuire du bon pain enfin bref du plaisir de A.a.Z. Chaque journée apporte de nouvelles histoires. Je vous souhaite une bonne fin de session a tous. »

André

« Pendant l'hiver dans une activité avec notre intervenante Marie-Pier elle nous a appris si on veut que les autres nous accepte il faut apprendre à s'accepter, si on veut que les autres nous aime il faut commencer par s'aimer, il faut aussi se respecter, connaitre nos limites et aussi mettre des limites.

Des activités intéressantes. Je me suis découvert une nouvelle passion qui est l'écriture, je me sens bien là-dedans. 2 membres témoignent ils ont retrouvé du réconfort a Entraide Saint-Michel. Je me sens en sécurité, confiante, sereine, épanoui, déterminé, enthousiaste. Je suis ravi de devenir membre a Entraide Saint-Michel. »

Marie Vernite

« Ça fait presque 10 ans que j'essaie de reconstruire ma personnalité. C'est intéressant, mais j'ai commencé à m'accepter au niveau physique grâce aux photos diffusée sur les écrans des téléviseurs d'Entraide Saint-Michel. J'ai commencé à m'habituer à moi-même, de me permettre d'être celle que je suis. Retrouver soi-même c'est un travail acharné. Cela ne serait jamais possible sans le support des psychologues et intervenantes. »

Tetyana

N.B. Nous avons repris le verbatim exact des participants afin de conserver l'authenticité des témoignages.

2.7. DÉMARCHES D'INSATISFACTION

Chaque membre et participant de l'organisme Entraide Saint-Michel dispose de cinq possibilités de s'exprimer lorsqu'il vit des insatisfactions.

Premièrement, nous invitons chaque personne qui vient à Entraide Saint-Michel à aller voir un(e) intervenant(e) s'il vit des difficultés, s'il a des questions ou s'il n'est pas satisfait d'un quelconque service offert à Entraide Saint-Michel.

Deuxièmement, les membres de l'organisme ont la possibilité d'écrire sur papier leurs suggestions concernant les services offerts à l'organisme et de les déposer dans une boîte réservée à cet effet et facilement accessible, à la vue de tous. L'équipe discute des suggestions des membres à chaque réunion d'équipe et donne sa réponse la semaine suivante.

Troisièmement, nous effectuons, à la fin de chaque session, un sondage de satisfaction auprès de tous les membres et participants, et pour toutes les activités offertes dans la session en question. Les sondages sont réalisés de manière anonyme, et les résultats sont ensuite discutés dans chaque activité avec le groupe. Ces sondages ont pour but de connaître l'opinion des participants concernant les activités et de déceler les améliorations possibles.

Quatrièmement, chaque membre a la possibilité de faire part, par écrit, à la direction de ses insatisfactions. Cette quatrième option consiste en une procédure officielle interne et confidentielle qui permet à tout membre d'exprimer ses insatisfactions à la direction uniquement, qui devra en faire part également au Conseil d'administration.

Cinquièmement, chaque membre et participant a le droit de s'adresser au Protecteur du Citoyen s'il vit des insatisfactions à l'encontre de l'organisme Entraide Saint-Michel. Une affiche qui informe les membres de leurs droits et possibilités concernant cette démarche se trouve à la vue de tous sur un mur des locaux de la direction.

Formulation d'insatisfactions :

Concernant la quatrième démarche nommée ci-dessus, aucune procédure officielle d'insatisfaction n'a été recensée durant l'année 2018-2019.

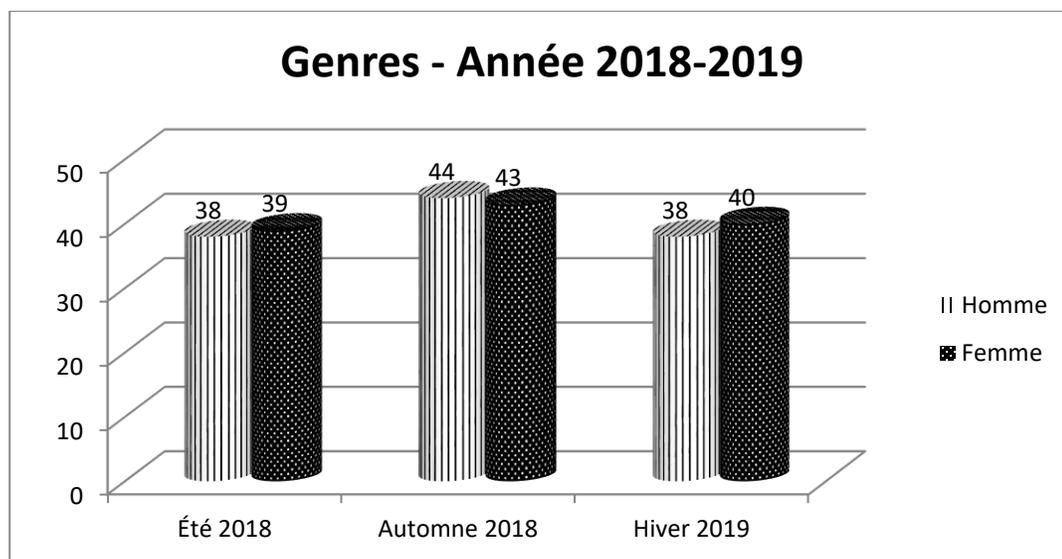
3. PROFIL DE LA CLIENTÈLE

Voici, en quelques chiffres, le profil de la clientèle d'Entraide Saint-Michel pour la session d'été, entre le 1^{er} avril et le 11 juillet 2018, pour la session d'automne, se déroulant du 4 septembre au 28 novembre 2018, et pour la session d'hiver, du 21 janvier au 27 mars 2019. L'organisme comptait 77 membres durant la session d'été, 87 membres durant la session d'automne et 79 membres durant la session d'hiver.

3.1. GENRE DES MEMBRES

Il est pertinent de remarquer qu'il y a quelques années, les membres fréquentant Entraide Saint-Michel étaient majoritairement des hommes.

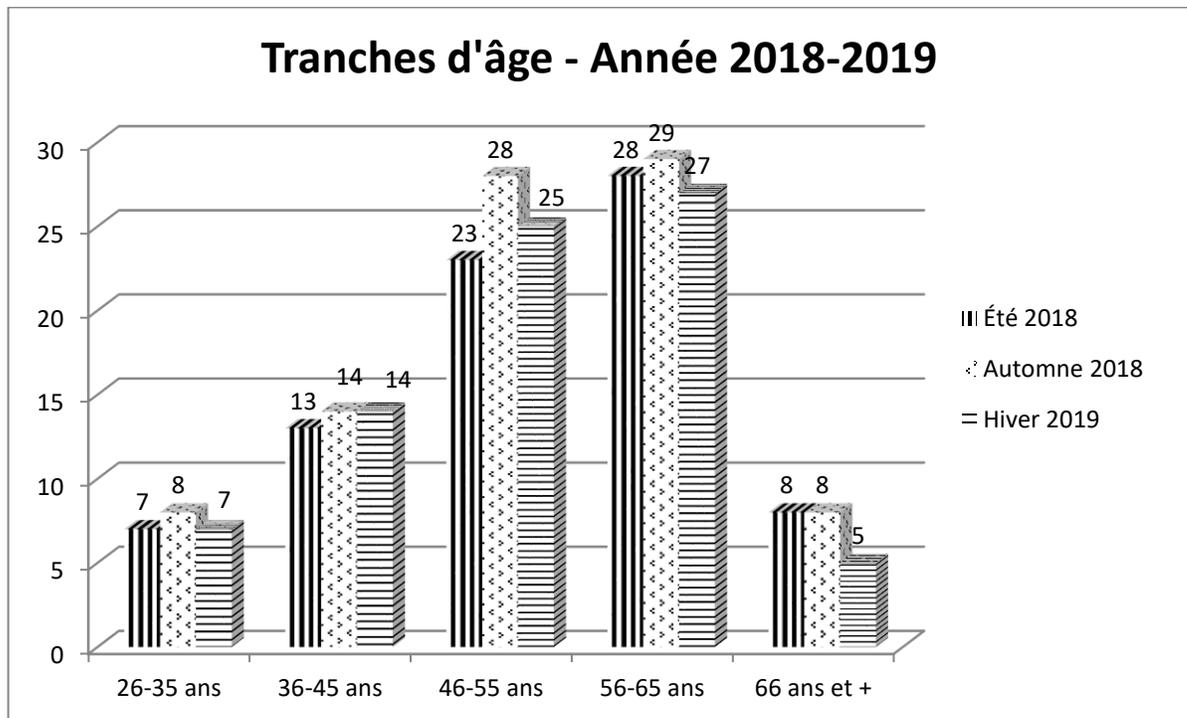
Cependant, cette année la tendance est la parité puisqu'on observe une répartition quasi égalitaire entre les hommes et les femmes aux cours des trois sessions de l'année 2018-2019. Ainsi, à une ou deux personnes près, autant d'hommes que de femmes ont fréquenté Entraide Saint -Michel.



3.2. TRANCHES D'ÂGE DES MEMBRES

Tout comme l'année dernière, nous pouvons constater que la tranche d'âge majoritaire au sein de notre clientèle est celle des 56-65 ans, suivie de près par la tranche des 46-55 ans.

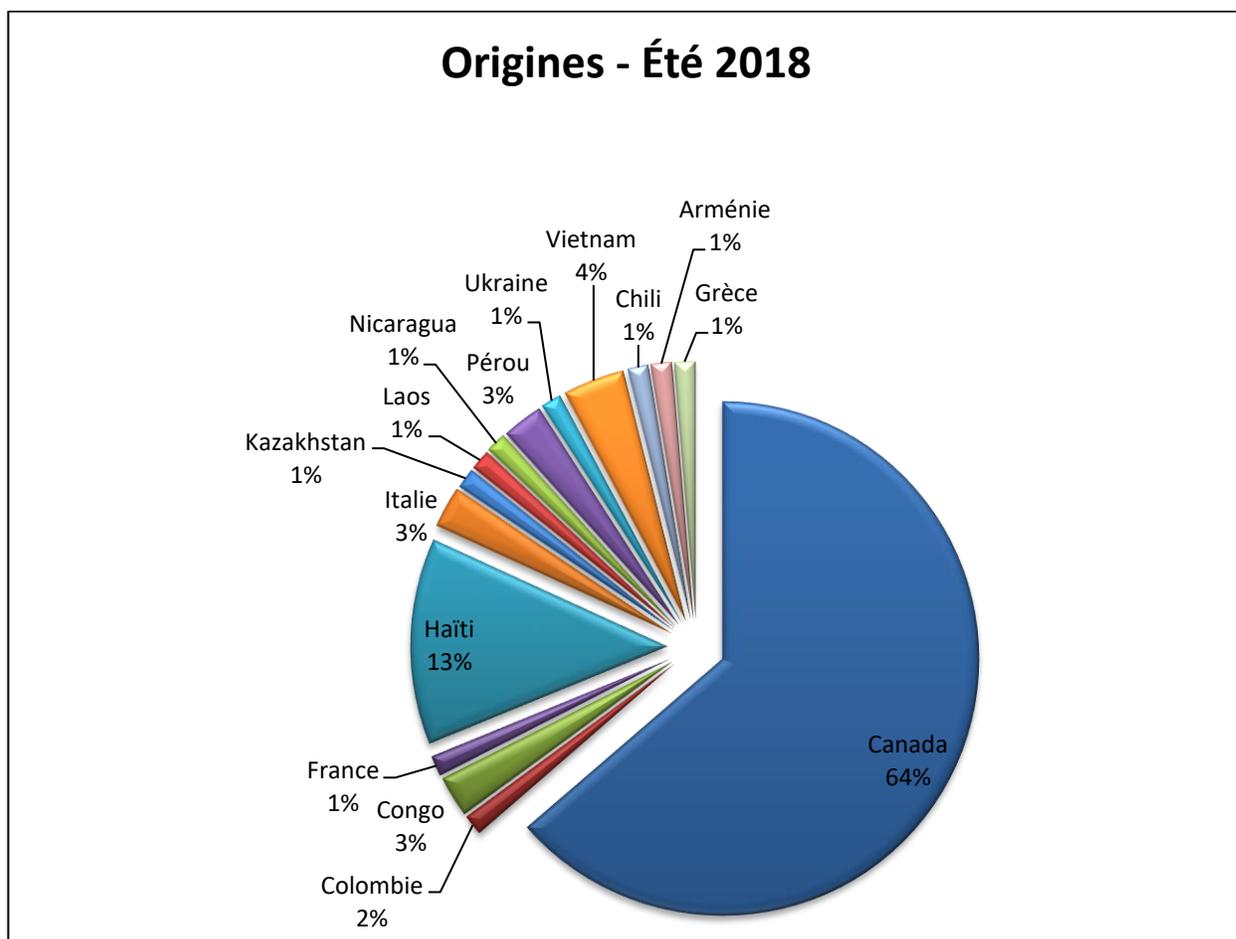
Nous constatons ainsi, que nos services rejoignent une clientèle âgée qui vient à Entraide Saint-Michel pour briser l'isolement, se divertir et socialiser.



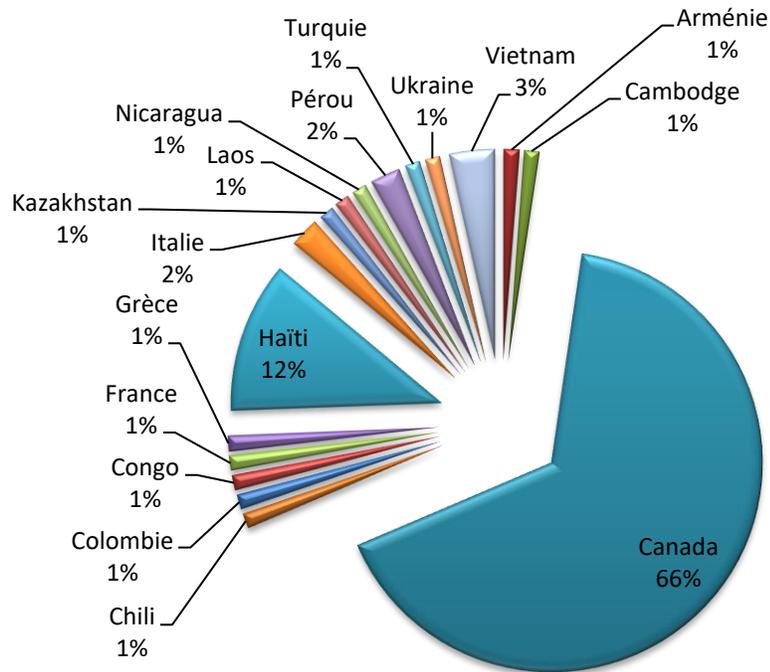
3.3. ORIGINE DES MEMBRES

La majorité des membres de l'organisme est d'origine canadienne. Force est de constater, à la lecture des graphique ci-dessous, que vient ensuite Haïti pour l'origine la plus présente dans le centre. Cette tendance est logique, puisque les origines haïtiennes sont également majoritaires parmi la population immigrante du quartier Saint-Michel.

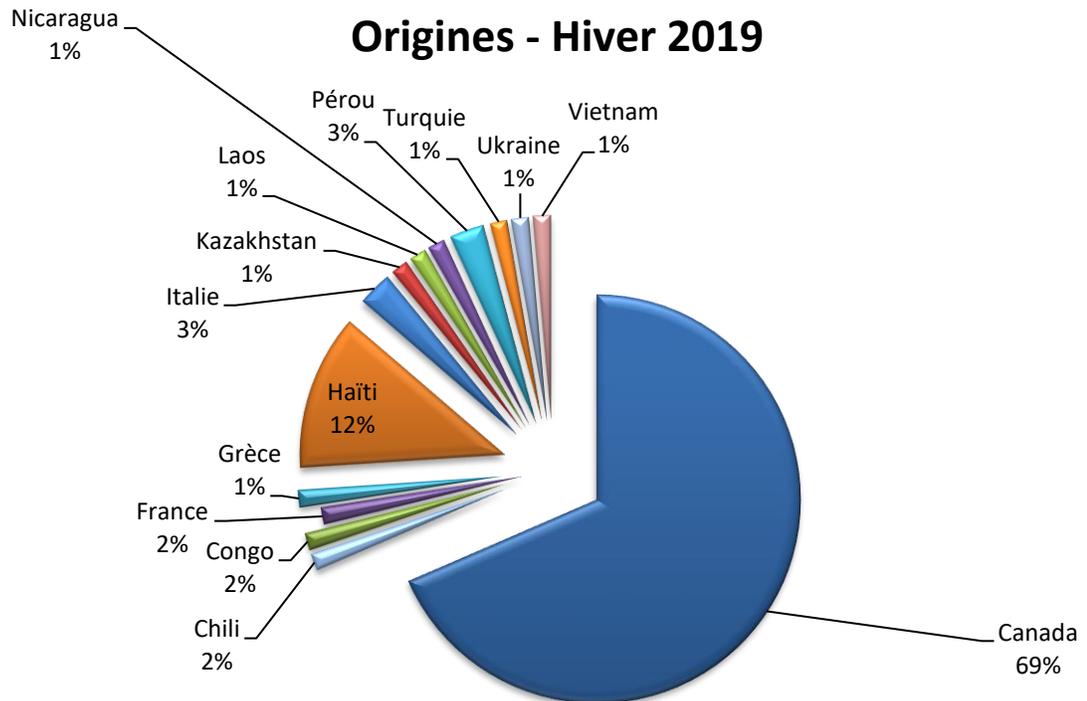
En outre, si l'on peut observer une légère augmentation de la proportion de personne d'origine canadienne parmi la clientèle de l'organisme, nous pouvons noter une diversification des origines de communautés culturelles au cours de l'année 2018-2019. En effet, nous pouvons observer jusqu'à 16 origines, autres que celle canadienne, au sein de la population fréquentant l'organisme. Ce qui démontre une vraie richesse multiculturelle parmi les membres.



Origines - Automne 2018

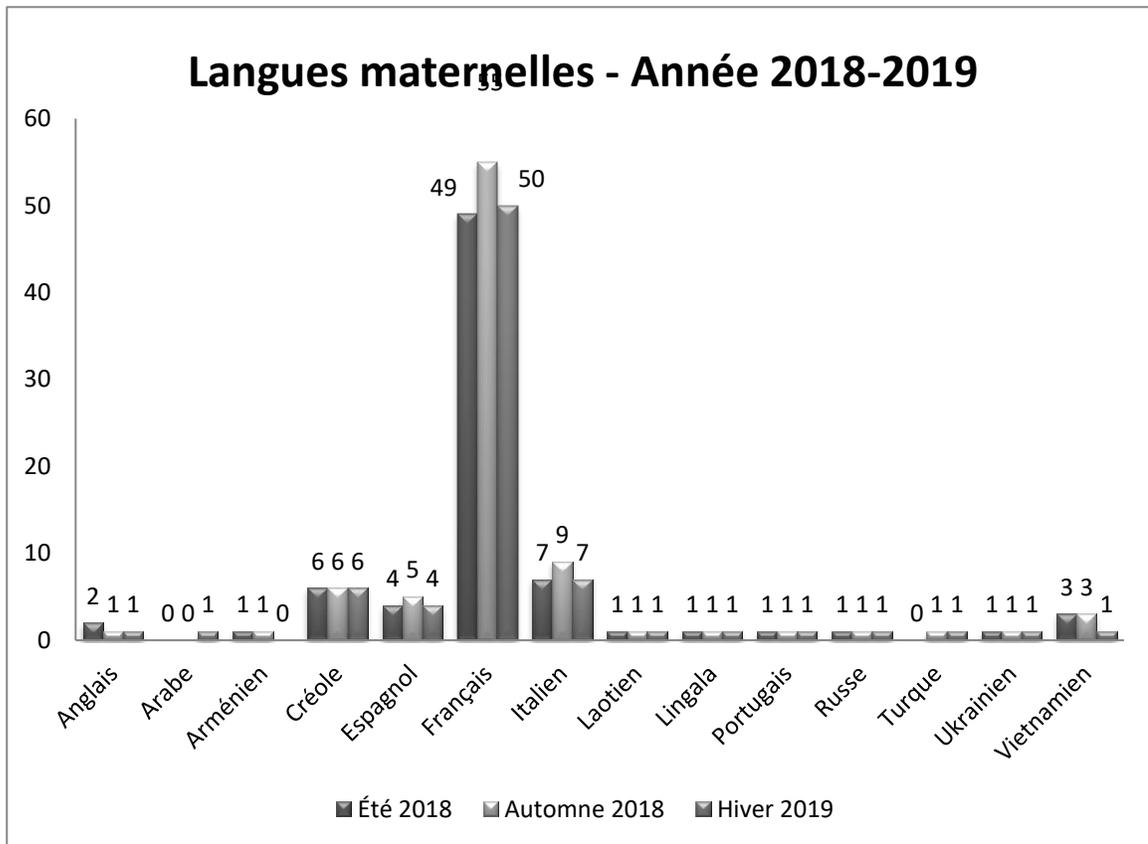


Origines - Hiver 2019



3.4. LANGUE MATERNELLE DES MEMBRES

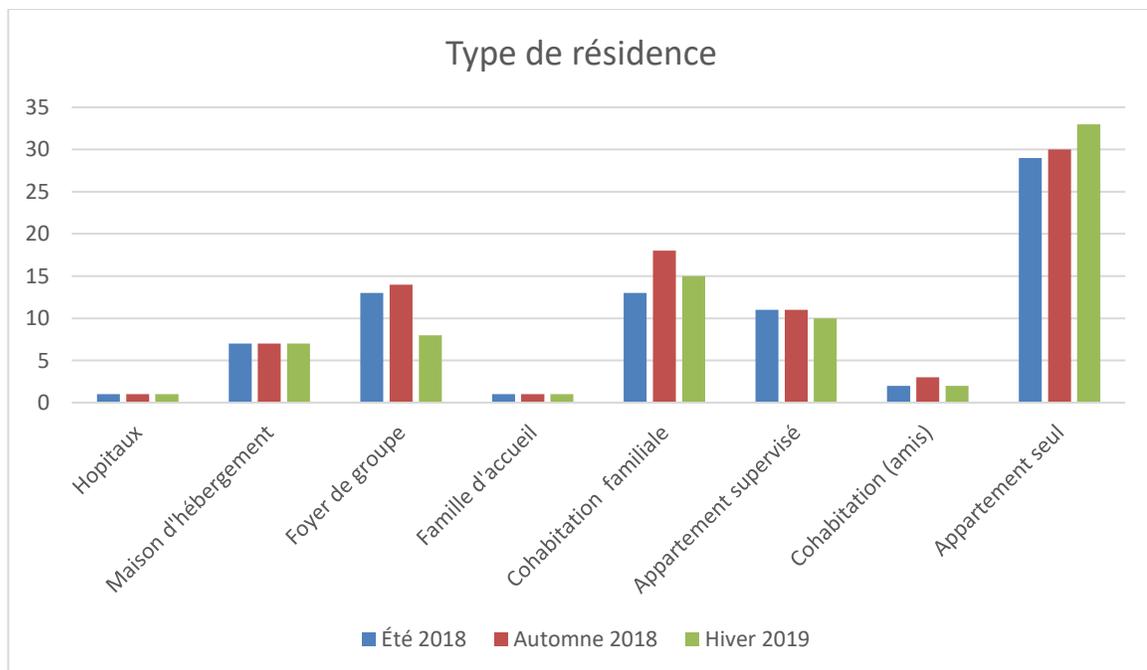
Même si nous donnons des services en français et que nous demandons à tous les participants de communiquer seulement dans cette langue, il est intéressant de constater qu'il y a une diversité dans les langues maternelles des membres et participants. Cela confirme la nécessité d'avoir le PICC (Projet d'Intégration des Communautés Culturelles) et entre autre l'ACOF (Atelier de Communication Orale en Français), car nous aidons les personnes à briser une double barrière d'intégration, soit la problématique de la santé mentale et celle de la communication.



3.5. TYPE DE RÉSIDENCE DES MEMBRES

Le type d'habitation est une donnée particulièrement intéressante car elle nous permet de voir qu'une large majorité des membres de l'organisme vit avec un certain support (aussi bien familial qu'institutionnel). En effet, même si à l'été 2018, 29 personnes vivaient dans un appartement seul, 48 membres vivaient dans un logement qui offre une certaine supervision. Cette tendance se maintient pour les deux autres sessions.

Toutefois, les graphiques démontrent une certaine diversité au niveau du degré d'autonomie pour notre clientèle.

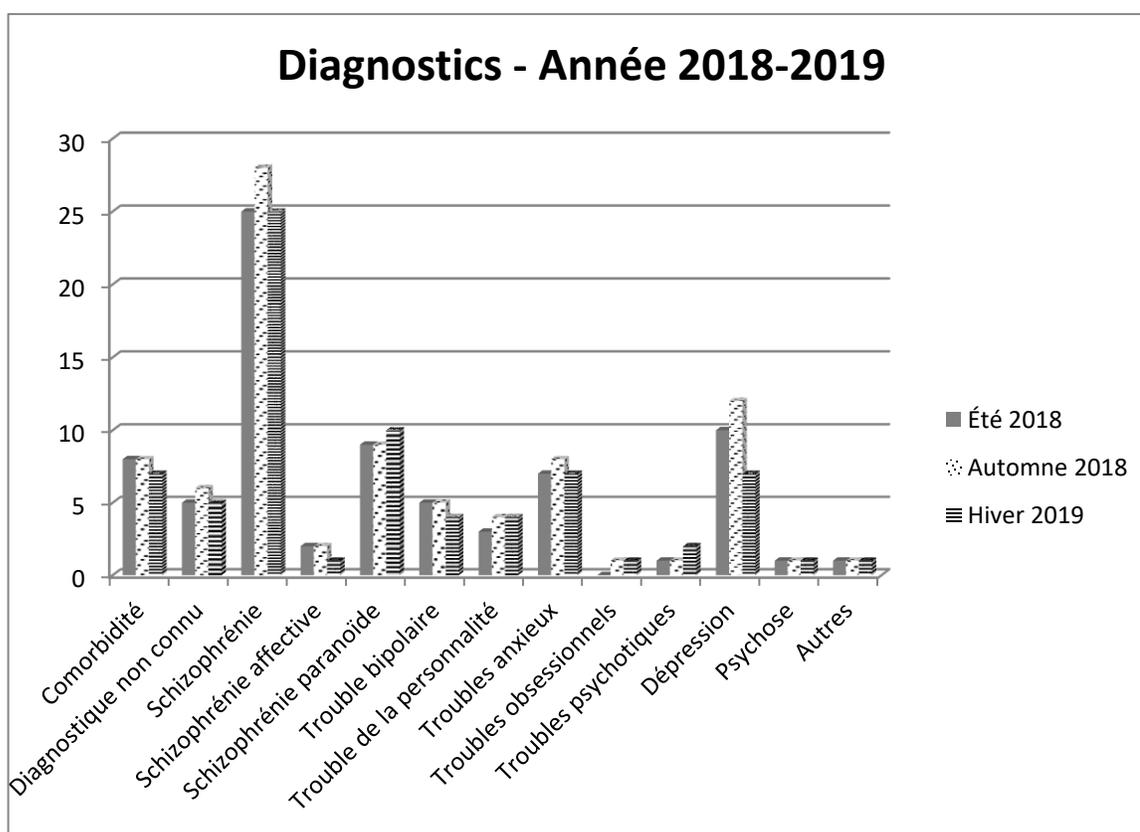


3.6. DIAGNOSTIC DES MEMBRES

Rappelons d'abord qu'il n'est pas nécessaire pour la personne intéressée par l'organisme d'avoir un diagnostic établi par un psychiatre, mais il est primordial que la personne soit en mesure de reconnaître elle-même qu'elle souffre d'un problème de santé mentale ou d'une détresse psychologique. Ainsi, la mention



« diagnostic non connu » fait référence à des membres qui ne connaissent pas forcément le terme exact relié à leur diagnostic, mais qui ont conscience de leur maladie.



4. LES RESSOURCES HUMAINES IMPLIQUÉES DANS L'ORGANISME

4.1. LES EMPLOYÉS EN POSTE

L'ensemble des activités menées par l'organisme repose sur une équipe de trois personnes occupant des postes permanents, ainsi que deux personnes ayant des postes contractuels et une personne en emploi subventionné.

Note : Les personnes dont le nom figure en gras sont celles qui étaient encore en poste en date du 31 mars 2019. De plus, pour des raisons de transparence, nous souhaitons mentionner que la quasi-totalité des employés ont travaillé, à un moment ou un autre, sur les différents projets ayant été développés et offerts au cours de l'année. Ce fonctionnement est conséquent à des difficultés liées à un roulement de personnel auxquelles nous avons fait face cette année. Ainsi, les projets sont terminés dans les délais et en respectant les exigences.

4.1.1. Directrice

Madame Nathalie Tessier est directrice depuis le 6 décembre 1999. Elle a effectué X heures durant l'année 2018-2019.

4.1.2. Coordonnatrice

Madame Kim Fortin est devenue coordonnatrice le 18 décembre 2017. Elle a effectué 1343 heures pendant l'année 2018-2019.

4.1.3. Préposé(e) à l'accueil

Le poste de préposé(e) à l'accueil est financé par une subvention salariale.

Madame Khady Fall a été embauchée au poste de préposée à l'accueil le 29 mai 2018. Son contrat s'est terminé le 29 janvier 2019. Elle a effectué 680 heures de travail au cours de l'année 2018-2019.

4.1.4. Intervenant(e)s

Madame Carmine Bricheux a été embauchée le 22 juin 2015 en qualité d'intervenante spécialisée en santé mentale. Elle a été promue au poste d'intervenante principale le 14 août 2017, poste qu'elle a assuré jusqu'au 19 juillet 2018. Madame Bricheux a réalisé 432,5 heures de travail au cours de l'année 2018-2019.

Madame Isabel Matton a été embauchée le 16 juillet 2018 en qualité d'intervenante principale, poste qu'elle a assuré jusqu'au 13 août 2018. Elle a réalisé 88,5 heures de travail au cours de l'année 2018-2019. Elle a quitté son poste le 13 août 2018.

Madame Marie-Pier Cyr a été embauchée le 22 août 2016, en qualité d'intervenante spécialisée en santé mentale, à temps partiel. Madame Cyr a réalisé 617,5 heures de travail au cours de l'année 2018-2019. Elle a été promu intervenante principale le 3 décembre 2018.

Madame Gaëlle Descary a été embauchée le 20 novembre 2017, en qualité d'intervenante spécialisée en santé mentale. Madame Descary a réalisé 888 heures de travail au cours de l'année 2018-2019. Elle a quitté son poste le 20 août 2018.

Madame Mathilde Houisse a été embauchée le 27 novembre 2017, en qualité d'intervenante spécialisée en santé mentale, à temps partiel. Madame Houisse a réalisé 201,5 heures de travail au cours de l'année 2018-2019. Elle a quitté son poste le 12 juillet 2018.

Madame Catherine Lacelle a été embauchée le 3 juillet 2018, en qualité d'intervenante spécialisée en santé mentale, à temps partiel. Madame Lacelle a réalisé 179,75 heures de travail au cours de l'année 2018-2019. Elle a quitté son poste le 4 octobre 2018.

Madame Shanie Lechasseur a été embauchée le 8 mai 2018, en qualité d'intervenante à temps partiel. Madame Lechasseur a réalisé 413,5 heures de travail au cours de l'année 2018-2019. Son contrat a terminé le 5 décembre 2018.

Madame Sabrina Haque a été embauchée le 4 septembre 2018, en qualité d'intervenante spécialisée en santé mentale, à temps plein. Madame Haque a réalisé 205 heures de travail au cours de l'année 2018-2019. Elle a quitté son poste le 4 octobre 2018.

Madame Maëlle Simon a été embauchée le 4 septembre 2018, en qualité d'intervenante spécialisée en santé mentale, à temps plein. Madame Simon a réalisé 745 heures de travail au cours de l'année 2018-2019 et elle a quitté le 21 mars 2019.

Madame Clémence Leroy a été embauchée le 10 septembre 2018, en qualité d'intervenante spécialisée en santé mentale, à temps partiel. Le 22 octobre 2018, Madame Leroy se fût octroyer un poste à temps plein. Madame Leroy a réalisé 701 heures de travail au cours de l'année 2018-2019.

Madame Gaëlle Jean-Louis a été embauchée le 13 novembre 2018, en qualité d'intervenante spécialisée en santé mentale, à temps plein. Madame Jean-Louis a réalisé 61,75 heures de travail au cours de l'année 2018-2019. Elle a quitté son poste le 3 décembre 2018.

Monsieur Marc Bergeron a été embauché le 13 novembre 2018, en qualité d'intervenant spécialisé en santé mentale, à temps partiel. Monsieur Bergeron a réalisé 53,5 heures de travail au cours de l'année 2018-2019. Entraide Saint-Michel a mis terme au contrat le 3 décembre 2018.

Madame Benitte Capela a été embauchée le 4 mars 2019, en qualité d'intervenante spécialisée en santé mentale, à temps plein. Madame Capela a réalisé 80 heures de travail au cours de l'année 2018-2019. Entraide Saint-Michel a mis terme au contrat le 21 mars 2019.

Madame Caroline Hislop a été embauchée le 3 janvier 2019, en qualité d'intervenante spécialisée en santé mentale, à temps plein. Madame Hislop a réalisé 319.5 heures de travail au cours de l'année 2018-2019.

Madame Zuly Amaya Nino a été embauchée le 4 mars 2019, en qualité d'intervenante spécialisée en santé mentale, à temps plein. Madame Amaya Nino a réalisé 115 heures de travail au cours de l'année 2018-2019.

4.1.5. Emploi d'été

Monsieur Asaph Pierre-Paul a été embauché du 26 juin au 23 août 2018 dans le cadre du programme Valorisation Jeunesse en tant qu'employé contractuel. Monsieur Pierre-Paul a réalisé 225 heures en qualité d'aide administrative et préposé à l'entretien.

Madame Angel Ta a été embauchée du 29 mai au 26 juillet 2018 dans le cadre d'Emploi Été Canada, en tant qu'intervenante auxiliaire. Madame Ta a réalisé 248 heures de travail au cours de son contrat.

Note : Précisons qu'afin de garder leur droit à la confidentialité, nous n'avons pas mentionné les raisons pour lesquelles certaines personnes mentionnées précédemment ne sont plus en emploi à l'organisme. Nous pouvons cependant préciser qu'il s'agissait généralement de problèmes de santé, ou encore d'échelle salariale ou de manque de financement (qui constitue un problème récurrent dans le domaine communautaire). Nous souhaitons, aux personnes qui ont dû se désister pour des raisons médicales, un prompt rétablissement.

4.2. FORMATIONS/RESSOURCEMENTS

Afin d'assurer une qualité de services exemplaire ainsi que de garder ses pratiques à jour, Entraide Saint-Michel offre régulièrement des formations continues à ses employés. Trois

formations et ressourcements ont été suivis au cours de l'année 2018-2019 par le personnel, présentés ci-dessous en ordre chronologique et totalisant 133 heures.

Note : Les personnes ayant suivi les formations suivantes sont nommées avec le poste qu'elles occupaient au moment de la formation.

Les **26 avril 2018**, la directrice, la coordonnatrice, l'intervenante principale, trois intervenantes et une stagiaire ont assisté à la formation « **Pacification des états de crise aiguë** », d'une durée de 7h. Cette dernière était animée par Martin Pelletier. Elle a eu lieu dans les locaux de l'organisme communautaire Le Cyprès et était offerte par le Regroupement des Organismes Communautaires en Santé Mentale de l'Est (ROCSME).

Le 13 et le 20 septembre 2018, la coordonnatrice ainsi que deux intervenantes ont été 14 heures faire la formation des secourismes en milieu de travail. Ces deux journées de formation ont été animé par Monsieur Salim Grim et ont été donné à l'organisme L'Art-Rivé. Elle était offerte par le Regroupement des Organismes Communautaires en Santé Mentale de l'Est (ROCSME).

Le 31 janvier 2019 ainsi que le 7 février 2019, la coordonnatrice, l'intervenante secondaire ainsi qu'une intervenante ont assisté à la formation « **Premiers soins en santé mentale** », d'une durée de 14h (sur deux jours). Cette formation fut animée par Francine Demers de l'ambulance Saint-Jean, et avait lieu dans les locaux de l'organisme communautaire Le Cyprès et était offerte par le Regroupement des Organismes Communautaires en Santé Mentale de l'Est (ROCSME).

4.3. STAGIAIRES

Au cours de l'année 2018-2019, Entraide Saint-Michel a reçu, durant l'année, 4 stagiaires en intervention.

L'équipe d'Entraide Saint-Michel a aussi accueilli durant l'hiver 2018 deux stagiaires en travail social.

Monsieur Mathieu Rousseau, étudiant en troisième année de baccalauréat en travail social à l'UQAM a fini son stage le jeudi 19 avril 2018. Sur la période du 1^{er} avril au 19 avril, il a réalisé 55.5 heures.

Madame Shanie Lechasseur, étudiante en techniques de travail social au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne, a terminé la deuxième partie de son stage lundi le 7 mai 2018. Sur la période du 1^{er} avril au 7 mai 2018, elle a réalisé 122,5 heures.

L'équipe d'Entraide Saint-Michel a aussi accueilli à l'automne 2018 deux stagiaires.

Madame Anne Breault-Boulay, étudiante au baccalauréat en psychoéducation de l'Université de Montréal, a débuté un stage le 9 septembre 2018, jusqu'au 1^{er} octobre 2018, comptabilisant ainsi 36,75 heures au sein de l'organisme.

Madame Laurence Rémillard, étudiante en techniques de travail social au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne, a débuté un stage le 4 septembre 2018, jusqu'au 15 octobre 2018, comptabilisant ainsi 70.5 heures au sein de l'organisme.

4.4. BÉNÉVOLES

Pour un organisme communautaire, l'implication bénévole représente une ressource humaine indispensable, essentielle et toujours la bienvenue. À Entraide Saint-Michel, nous mettons en valeur le potentiel des individus. De ce fait, le sentiment d'appartenance et de fierté qui se dégage après avoir contribué à un événement et à sa réussite permet de créer de puissants ambassadeurs pour l'organisme.

4.4.1. Implication bénévole du personnel

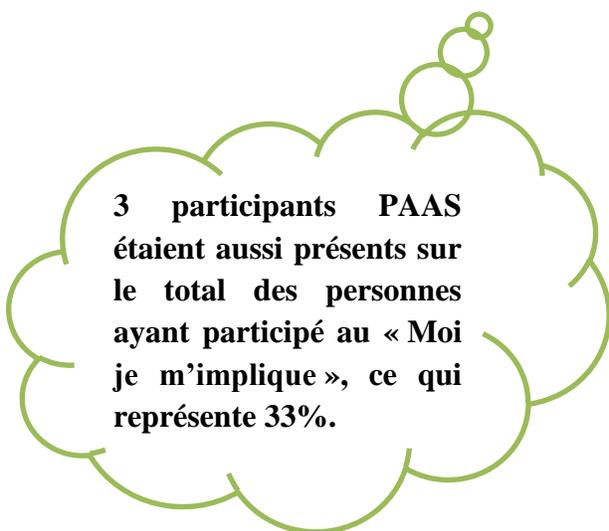
Les membres du personnel contribuent eux aussi au rayonnement de l'organisme en donnant du temps bénévolement. Durant la session d'été 2018, le personnel en poste n'a pas effectué d'heures de bénévolat. Durant la session d'automne 2018, la directrice, Nathalie Tessier a effectué X heures de bénévolat en vue d'effectuer les achats reliés aux différentes fêtes de Noël. Durant la session d'hiver 2019, la directrice a effectué une heure de bénévolat.

4.4.2. Implication de personnel bénévole au sein des activités

4.4.3. Les « Moi je m'implique »

Les « Moi je m'implique » sont des activités occasionnelles où les membres et participants aident bénévolement l'organisme en accomplissant des tâches individuelles et/ou de groupe. Nous sollicitons les membres dans le cadre d'un « Moi je m'implique » au moins une fois par session, pour l'envoi de la programmation. Les personnes qui ont participé aux activités sont nommées à la fin de cette section.

Le mercredi 4 juillet 2018 a eu lieu le « Moi je m'implique » pour l'envoi de la programmation d'automne 2018. L'activité a duré une heure pendant laquelle 9 membres ont aidé l'équipe du personnel à plier des lettres et programmations et à les mettre sous enveloppes. Au total, cela représente 9 heures d'implication.

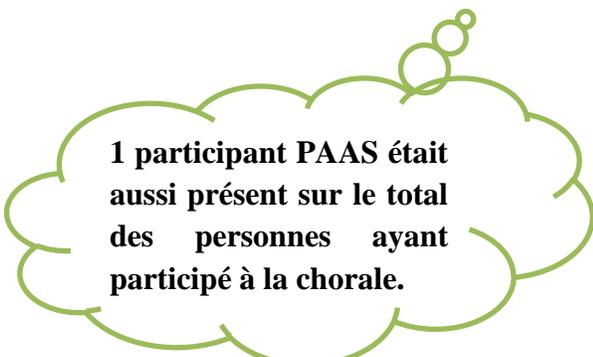


3 participants PAAS étaient aussi présents sur le total des personnes ayant participé au « Moi je m'implique », ce qui représente 33%.

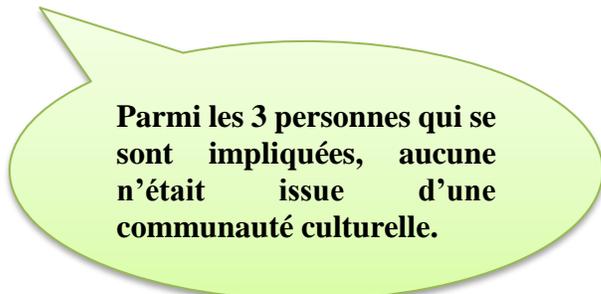


Parmi les 9 personnes qui nous ont aidées, 22% étaient issues des communautés culturelles (1 d'Haïti et 1 d'Ukraine) et 22% n'avaient pas le français en langue maternelle.

À la session d'automne 2018, 3 membres se sont entraînés pour réaliser une chorale lors de la fête de Noël, sous la supervision d'une intervenante. Ils se sont rencontrés 8 fois, durant 30 minutes. Au total, cela représente 4 heures d'implication.

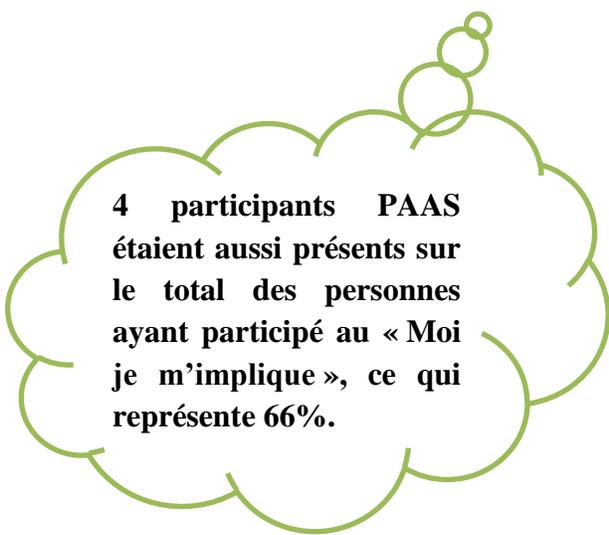


1 participant PAAS était aussi présent sur le total des personnes ayant participé à la chorale.



Parmi les 3 personnes qui se sont impliquées, aucune n'était issue d'une communauté culturelle.

Le mercredi 14 novembre 2018 a eu lieu le « Moi je m'implique » pour faire le sapin. L'activité a duré 2 heures pendant laquelle 6 membres ont fait le sapin, avec l'aide de deux intervenantes. Au total, cela représente 6 heures d'implication.



4 participants PAAS étaient aussi présents sur le total des personnes ayant participé au « Moi je m'implique », ce qui représente 66%.



Parmi les 6 personnes qui nous ont aidées, aucune n'était issue d'une communauté culturelle.

Le mercredi 21 novembre 2018 a eu lieu le « Moi je m'implique » pour l'envoi de la programmation d'hiver 2019. L'activité a duré 2 heures pendant laquelle 11 membres ont aidé l'équipe du personnel à plier des lettres et programmations et à les mettre sous enveloppes. Au total, cela représente 22 heures d'implication.

8 participants PAAS étaient aussi présents sur le total des personnes ayant participé au « Moi je m'implique », ce qui représente 73%.

Parmi les 12 personnes qui nous ont aidées, 25% étaient issues des communautés culturelles (1 du Cameroun, 1 d'Haïti et 1 du Laos)

Le mercredi 21 mars 2019, le « Moi je m'implique » dédié à l'envoi de la programmation Été 2019 a eu lieu. Durant une heure et 30 minutes, 8 membres ont aidé l'équipe du personnel à plier lettres et programmations. Au total, cela représente 12 heures d'implication.

4 participants PAAS étaient aussi présents sur le total des personnes ayant participé au « Moi je m'implique », ce qui représente 50%.

Parmi les 8 personnes qui nous ont aidées, 25% étaient issues des communautés culturelles (3 d'Haïti et 1 d'Ukraine) et 25% n'avaient pas le français en langue maternelle (ukrainien et créole).



Voici les prénoms des personnes qui ont participé au moins à une activité « Moi je m'implique » au cours de l'année :

Note : Dans ce rapport, nous nommons seulement les prénoms des personnes qui nous ont autorisées à divulguer leur identité.

★ André P.
★ André R.
★ Nelson
★ Daniella
★ Suzanne V.
★ Jean-Nicolas

★ Tonina
★ Tetyana
★ Cécile
★ Yvon
★ Céleste
★ Thomas

★ Paolo
★ Ginette
★ Louina
★ Pierre
★ Christine

★ Yvan
★ Léopold
★ Cemile
★ Jonathan
★ Paola

★ Bounchanh

4.4.4. Implication de bénévoles pour des travaux divers

Madame Véronique Marcotte a été une référence pour l'organisme afin d'élaborer et d'améliorer notre guide de l'employé.

- En avril 2018, elle a consacré 1h30 de bénévolat pour la refonte du guide de l'employé.
- En mai 2018, elle a fait 3h00 de bénévolat pour poursuivre la refonte du guide l'employé.

Madame Denise Bernier s'est impliquée à de nombreuses reprises auprès de l'organisme :

- Le 4 décembre 2018, pour préparer les certificats à remettre aux membres lors de la fête de Noël et emballer les cadeaux de Noël des membres (4h).

Au total, elle a offert 4 heures de son temps à l'organisme.

Monsieur Maxime Vachon s'est consacré bénévolement à la création de la vidéo promotionnelle pour la campagne de financement 2019.

- En janvier 2019, il a effectué 6h00 de bénévolat à la réalisation de la vidéo pour la campagne des cœurs.

Au cours de l'année 2018-2019, les membres du Conseil d'administration ont participé à 8 réunions, dont 6 régulières et 2 extraordinaires (incluant les téléphoniques et excluant les A.G.A et les A.G.E). Compte-tenu de la durée des réunions et du nombre d'administrateurs présents à chaque fois, cette implication de leur part totalise 100 heures et 55 minutes de bénévolat.

En conclusion, au 31 mars 2019, l'ensemble des heures de bénévolat effectuées par les membres du personnel, ainsi que les membres du Conseil d'administration ou encore des personnes extérieures représentent un total de X heures et X minutes, soit plus de X jours de travail.

Nous profitons de ce rapport pour remercier comme il se doit toutes ces personnes qui nous ont apporté leur soutien, qui se sont impliquées dans l'organisme. Chaque geste compte et nous est d'une grande aide. En effet, ces heures sont non rémunérées et ont un impact positif sur le travail que nous offrons aux membres et participants ayant une problématique en

santé mentale. Sans ce soutien bénévole, il nous serait impossible de réaliser l'ensemble des tâches qui nous permettent d'assurer le bon fonctionnement du centre. Étant donné qu'il s'agit de bénévolat, nous n'avons pas de garantie sur la quantité d'heures que ces personnes peuvent faire année après année. C'est pourquoi ce bénévolat est une implication essentielle pour Entraide Saint-Michel. Merci!

5. CONCERTATION AVEC LE MILIEU

5.1. IMPLICATION

Entraide Saint Michel, de par son implication dans le domaine communautaire en santé mentale, participe à de nombreuses organisations. De la sorte, elle assure sa légitimité en tant qu'acteur incontournable de la réinsertion sociale et socioprofessionnelle des personnes autonomes éprouvant des problèmes de santé mentale. Par ailleurs, ces implications permettent à Entraide Saint Michel d'étoffer et de consolider son réseau de partenaires.

Entraide Saint-Michel est membre des organisations suivantes :

- Regroupement Intersectoriel des Organismes Communautaires de Montréal (RIOCM);
- Association Canadienne pour la santé mentale – Filiale de Montréal;
- Alliance des Communautés Culturelles pour l'Égalité dans la Santé et les Services Sociaux (ACCESSS);
- Vivre Saint-Michel en Santé (VSMS);
- Société Québécoise de la Schizophrénie (SQS);
- AlterGo.
- Le Réseau Alternatif et Communautaire des Organismes (Racor)

De même, la direction d'Entraide Saint-Michel siège sur différents comités :

- Comité de prévention du suicide;
- Comité de l'exposition de la semaine de la santé mentale (quartier Saint-Michel);
- Groupe de soutien en santé mentale (quartier Saint-Michel).

Enfin, voici les organisations dont Entraide Saint-Michel est membre et siège également sur les comités :

- Réunions du Regroupement des Organismes Communautaires en Santé Mentale de l'est de l'île de Montréal (ROCSME);
- Table de concertation en santé mentale de l'est de l'Île de Montréal.

5.2. PARTICIPATION À DES ÉVÈNEMENTS EXTÉRIEURS

Le personnel d'Entraide Saint-Michel participe à des salons et journées spéciales à l'extérieur, et ce en vue d'approfondir ses compétences mais également de familiariser le public avec la santé mentale. Les événements suivants sont présentés en ordre chronologique.

5.2.1. Exposition d'œuvres – Semaine de la santé mentale

Le mardi 8 mai 2018, Entraide Saint-Michel a participé à un vernissage dans le cadre de la Semaine nationale de la santé mentale qui a lieu du 7 au 13 mai 2018. Il s'agissait de la cinquième édition et au total, 28 personnes (membres et personnel) de l'organisme étaient présentes. Lors de cet événement, Entraide Saint-Michel s'est impliqué en collaboration avec le CLSC Saint-Michel et le Carrefour Populaire Saint-Michel.



5.3. PARTENAIRES ET COLLABORATEURS

Le 1er juillet 2011, Entraide Saint-Michel a signé une entente avec Emploi-Québec pour le programme PAAS Action. Ce programme, présent encore aujourd'hui dans l'organisme, faisait suite aux anciens programmes nommés Interagir et Devenir.

Depuis cette date, Entraide Saint-Michel renouvelle chaque année l'entente avec Emploi-Québec, toujours dans le but d'offrir un programme de pré-employabilité à des personnes qui sont éloignées du marché du travail depuis quelque temps, voire des années, et de leur permettre d'atteindre une plus grande autonomie.

Nous avons la chance de travailler en collaboration avec les agents PAAS et la conseillère externe d'Emploi-Québec.

De plus, certains collaborateurs nous réfèrent les personnes dans le programme PAAS Action :

- Les CSSS et hôpitaux, dont l'Institut Universitaire en Santé Mentale de Montréal;
- Les maisons d'hébergement et foyers de groupe;
- Les Centre Locaux d'Emploi;
- Certains organismes communautaires en santé mentale.

Entraide Saint-Michel entretient aussi des partenariats avec les entreprises suivantes, qui offrent la possibilité d'embaucher des stagiaires au sein de l'organisme :

- Valorisation jeunesse;
- Emploi d'été Canada
- Université De Montréal, école de psychoéducation;
- Collège Lasalle;
- Université du Québec à Montréal (UQAM), école de travail social;
- Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne, techniques de travail social.

5.4. RENCONTRES AVEC D'AUTRES PROFESSIONNELS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Durant l'année 2018-2019, l'intervenante principale ou les intervenantes ont participé à 3 rencontres. Cette table de concertation, composée de plus d'une dizaine de professionnels des services sociaux exerçant directement ou indirectement auprès d'une clientèle en santé mentale, a pour objectif d'outiller davantage les interventions en santé mentale, d'échanger des points de vue et conseils sur des situations rencontrées dans les différentes organisations, et par la même occasion, de faire du réseautage.



6. RÉSEAUTAGE

6.1. SITE INTERNET ET PAGE FACEBOOK

Entraide Saint-Michel est situé à Montréal, dans le quartier Saint-Michel. Depuis déjà quelques années, l'organisme a un site Internet dans lequel on peut trouver des explications sur les services et les activités offertes. Ce dernier évolue donc en fonction des programmes et projets menés par l'organisme et contient beaucoup d'informations qui sont régulièrement mises à jour. Nous vous invitons à le consulter pour nous connaître davantage. Au cours de l'année 2018-2019, le site Internet a été visité 6 979 fois, ce qui est moins élevé que l'année précédente (17 978 visites).

Site Internet : www.entraidesaintmichel.org

Nous avons également développé une page Facebook sur laquelle nous informons régulièrement les gens qui nous suivent sur nos différentes activités et nouveautés. Nous y publions aussi des photos des activités et des événements qui ont lieu à Entraide Saint-Michel. Notez que nous demandons au préalable l'autorisation aux membres de l'organisme pour que les photos où ils figurent, soient publiées sur Facebook.

Dans le graphique ci-dessous, vous remarquerez qu'au 1^{er} avril 2018, la page Facebook d'Entraide Saint-Michel totalisait 333 mentions « J'aime ». Une année après, au 31 mars 2019, ce nombre est de 376. 43 nouvelles personnes ont cliqué sur « J'aime », pour suivre l'actualité de notre page Facebook, au cours de l'année 2018-2019.





Page Facebook : www.facebook.com/pages/Entraide-Saint-Michel

**Notez qu'un lien direct vers la page Facebook de l'organisme se trouve sur la page d'accueil du site Internet.*

Les informations générales sur Entraide Saint-Michel sont aussi affichées dans le bottin des organismes du site web *Arrondissement.com*. La fiche de l'organisme a été visitée 760 fois au cours de l'année 2018-2019.



6.2. DISTRIBUTION DE PROGRAMMATIONS ET DÉPLIANTS

Durant toute l'année, nous avons à cœur de faire connaître la programmation de chacune des sessions et les activités que nous proposons. Lors de chaque session, nous envoyons donc la programmation de la session à venir ainsi que différents documents.

Par souci d'économie, nous distribuons la programmation par courriel aux collaborateurs de l'organisme. Dans la même ligne d'idée, nous envoyons la programmation, une fois par année aux anciens membres, afin de maintenir un lien avec eux. Par contre, les utilisateurs de services la reçoivent par voie postale, car peu d'entre eux ont accès à un ordinateur connecté à Internet.

Note : L'envoi de la programmation se fait à chaque fin de session. C'est pourquoi nous notons les envois de programmation de la session suivante. Par exemple, pour la programmation de la session d'été 2018, l'envoi a été fait à l'hiver 2018 donc cette donnée apparaît dans le rapport de l'année 2017-2018 et non dans celui de cette année. En outre, le nombre de membres destinataires n'est pas toujours identique au nombre de membres en règle lors de la session spécifiée, car pour l'envoi de la programmation, nous prenons en compte les demandes de certaines personnes qui ne souhaitent parfois plus recevoir nos informations, ou pour lesquelles l'adresse postale n'est plus valide sans que nous ne connaissions la nouvelle.

Pour la promotion de la session d'automne 2018, qui a débuté le mardi 4 septembre, plusieurs documents ont été envoyés aux différents destinataires, comme le démontre le tableau suivant. L'envoi principal de la programmation a été fait le 4 juillet 2018, et par la suite d'autres documents ont été envoyés sur demande.

DOCUMENTS ENVOYÉS	DESTINATAIRES								Total
	Membres		Membres potentiels		Anciens Membres		Collaborateurs		
	poste	courriel	poste	main propre	poste	courriel	poste	courriel	
Programmation Automne 2018	72	2	12	1	17	1	67	102	274
Dépliant de l'organisme	72	2	12	1	17	1	67	102	274
Dépliant ACOF	0	0	12	1	0	0	67	102	182
Publicité PAAS Action	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Pour la promotion de la session d'hiver 2019, qui a débuté le lundi 21 janvier 2019, les documents suivants ont été envoyés aux différents destinataires. L'envoi principal de la programmation a eu lieu le 21 novembre 2018.

DOCUMENTS ENVOYÉS	DESTINATAIRES							Total
	Membres		Membres potentiels		Collaborateurs			
	Poste	Courriel	Poste	Courriel	Fax	Courriel	Poste	
Programmation Hiver 2019	83	4	16	1	0	102	65	271
Vœux de Noël	83	4	16	1	0	102	65	271
Dépliant de l'organisme	0	0	0	0	0	0	0	0
Publicité PAAS Action	0	0	0	0	40	0	0	40

Pour la promotion de la session d'été 2019, dont les activités débiteront le lundi 6 mai 2019, les documents suivants ont été envoyés aux différents destinataires lors de l'envoi principal de la programmation qui s'est fait le 13 mars 2019.

DOCUMENTS ENVOYÉS	DESTINATAIRES							Total
	Membres		Membres potentiels		Collaborateurs			
	poste	courriel	poste	courriel	fax	courriel	poste	
Programmation Été 2019	80	0	12	0	0	107	67	266
Dépliant de l'organisme	0	0	12	0	0	107	67	186
Publicité Campagne des cœurs 2019	80	0	12	0	0	107	67	266
Publicité PAAS Action	80	0	12	0	30	107	67	266
PICC	80	0	12	0	0	107	67	266

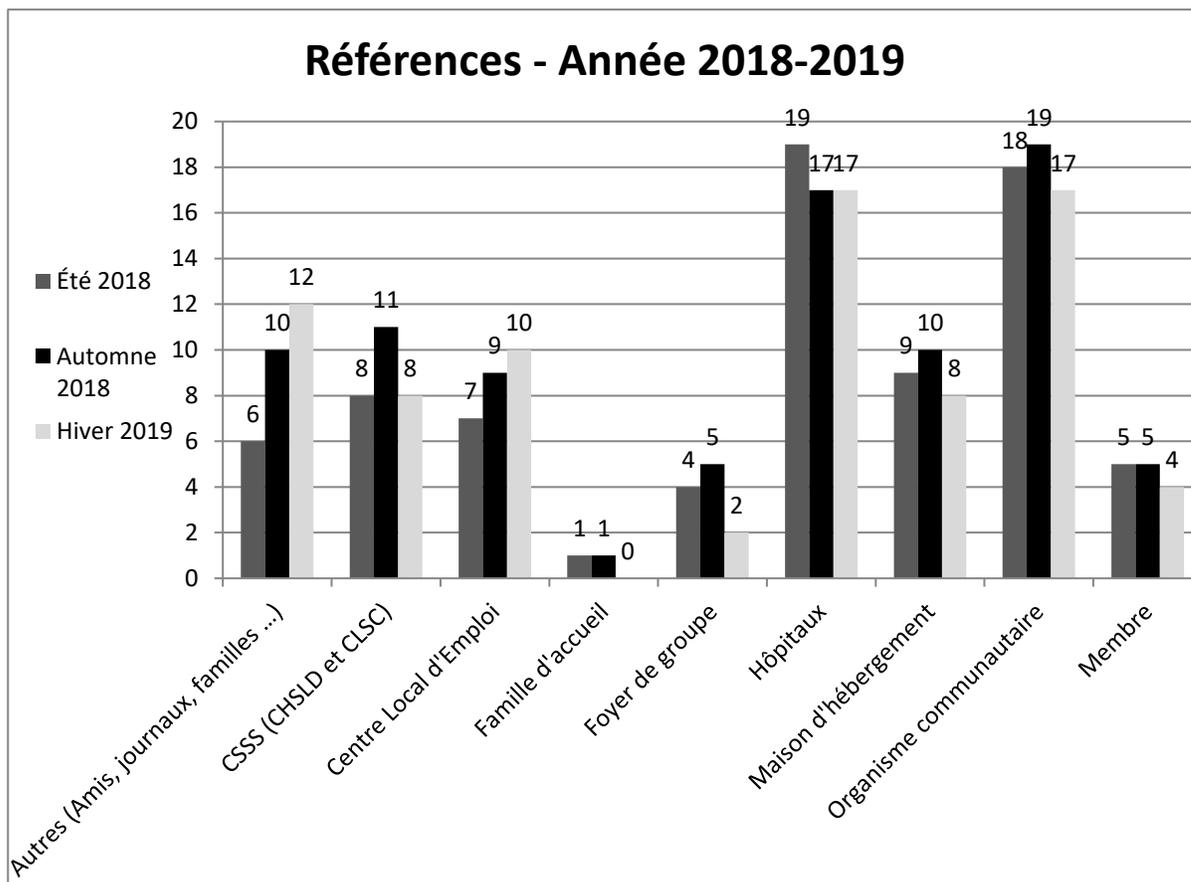


6.3. RÉFÉRENCES PAR D'AUTRES ORGANISMES

Lors d'un accueil à Entraide Saint-Michel, un futur membre n'a pas besoin d'être référé par un professionnel pour bénéficier de nos services, il peut se présenter de lui-même ou sur les conseils d'un autre membre. Mais pour nos statistiques et mieux connaître le parcours du participant, l'intervenante demande comment il a entendu parler de nos services, de notre organisme.

Les graphiques montrent clairement le lien d'Entraide Saint-Michel avec les partenaires du système de santé publique, comme les hôpitaux ou les CSSS, ainsi qu'avec les maisons d'hébergement et les organismes communautaires. Cela met en lumière l'importance d'être en lien avec le réseau de la santé.

Vous retrouvez ici-bas la compilation de ces informations :



7. CHANGEMENTS

- Nous avons changé le nom du certificat de bénévolat pour volontariat. Nous considérons que du bénévolat se fait à l'extérieur des heures d'ouverture de l'organisme. Tandis que le volontariat est en lien avec une activité que nous nommons « Moi je m'implique ».
- En lien avec le projet habitation nous avons dû changer les lettres patentes car nous devenons propriétaire d'un immeuble et elles ont été adoptées le 19 septembre 2018 lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire.
- Nous avons mis à jour le Guide de l'employé et il a été adopté le 6 juin 2018 lors de l'Assemblée Générale Annuelle.
- Nous avons changé l'aspect physique du Code d'éthique de l'organisme ainsi que le contenu. Nous avons gardé sensiblement le même mode de fonctionnement à quelques exceptions près et ce dernier a été adopté à l'Assemblée Générale Annuelle 2018.
- Nous avons modifié certains fonctionnements pour que l'organisme soit plus écoresponsable, en minimisant l'utilisation de contenant de plastique et de styromousse. Le but de ce changement étant d'être d'adopter des pratiques plus économiques et plus écologiques.
- Vous pouvez voir à la page 13 du présent rapport que l'organigramme d'Entraide Saint-Michel a été modifié. Tout d'abord, nous avons pris la décision d'ajouter le poste d'intervenant secondaire afin d'avoir toujours un responsable de plancher en l'absence de l'intervenant principal et d'assurer le suivi des tâches à faire. De plus, le partage d'informations se fait mieux. Nous avons l'intention de garder ce poste à l'avenir.

8. RÉALISATIONS

Dans le rapport d'activités 2017-2018 intitulé « Persévérance », quatre (4) grands objectifs ont été énumérés pour l'année 2018-2019. Voici le moment de faire le bilan.

L'objectif prioritaire de cette nouvelle année va être de trouver de nouveaux financements et partenaires pour nous soutenir dans le nouveau projet. En effet, Entraide Saint-Michel souhaite acheter un terrain pour relocaliser le centre de jour et construire des logements dédiés à la santé mentale au-dessus. Nous allons concentrer beaucoup d'efforts dans la recherche de financement afin d'amener ce projet à son maximum. Nous rêvons en grand pour le futur d'Entraide Saint-Michel et nous voulons nous donner les moyens de faire de ce rêve une réalité.

2018-2019 : Nous avons fait l'acquisition du terrain le 12 décembre 2018.

Nous sommes toujours en recherche de financement constant afin de rendre possible notre grand rêve

Relocaliser Entraide Saint-Michel au rez-de-chaussée de notre futur édifice de 30 logements.



Le deuxième objectif serait en lien avec les membres. Nous avons remarqué que nos activités libres (celles sans animation d'une intervenante, juste une supervision) sont peu appréciées des membres ou ce sont les mêmes qui sont aimées et voulues d'une session à l'autre. Nous allons tenter de dynamiser et diversifier le contenu de nos activités libres pour les rendre plus attrayantes et ainsi contrer la routine.

2018-2019 : Nous avons conçu plusieurs nouvelles activités cette année. À la session été 2018 nous avons créé l'activité « Carte en Folie » libre.

À la session automne 2018, nous avons mis en place les activités structurées suivantes « Compétences génériques » et « Recycl'Art ». Nous avons aussi instauré une nouvelle activité libre s'appelant « Hebdo-séries ».

De plus, nous aimerions travailler à changer la perception des membres par rapport au rôle des intervenantes. Ces dernières sont souvent perçues comme des figures d'autorité qui vont reprendre les membres par rapport aux règles. Nous aimerions mettre l'accent sur le fait que nous sommes là pour faire progresser les membres et non les restreindre.

2018-2019 : Le 24 janvier 2019, Monsieur Daniel Beaulieu de l'organisme CHOC est venu nous apporter son expertise sur la façon d'intervenir auprès des hommes en difficulté. Cela nous a permis d'entrevoir d'autres manières d'accompagner les membres de l'organisme dans leur démarche.

De plus, nous essayons de prendre plus de temps pour parler avec les participants sur des périodes informelles comme par exemple : temps de dîner, temps de pause, etc. Nous croyons que l'ambiance générale s'est améliorée. Malgré le roulement de personnel, nous pouvons constater un vent de fraîcheur car les nouvelles personnes embauchées sont curieuses d'apprendre à connaître les membres ce qui peut détendre l'atmosphère.

Finalement, pour la session d'été 2019, nous avons mis sur pied une activité de discussion s'appelant « Partageons-nous ».

9. OBJECTIFS 2018-2019

Note : Ces différents objectifs ne sont pas énoncés selon leur priorité d'exécution. Tous ces objectifs revêtent la même importance pour l'organisme et visent à offrir des services adaptés et de qualité pour les personnes aux prises avec un problème de santé mentale.

Pour cette année, notre objectif prioritaire reste le même. Dans cette optique nous souhaitons lancer une deuxième campagne de financement, le but étant d'amasser le plus d'argent possible pour pouvoir relocaliser le centre de jour au rez-de-chaussée de notre futur bâtiment de 30 logements qui seront dédiés à la santé mentale. Pour cette campagne, qui débiterait début mai, en même temps que la semaine de la santé mentale, le but sera de vendre des briques au coût de 5.00\$.

Ensuite, nous voudrions que les intervenants soient plus présents auprès des participants en individuel afin de faire plus de suivis. Nous aimerions embaucher des travailleurs qui viennent de l'extérieur, et ce de façon ponctuelle. La personne pourrait venir par exemple 1 fois par semaine animer une activité pour toute la session.

Enfin, un de nos objectifs majeurs est de garder les employés plus longtemps en poste. Nous aimerions avoir une stabilité au sein de l'équipe d'intervenants. D'autant plus que les participants nous ont nommé en avoir besoin.

10. RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Entraide Saint-Michel est financé en majeure partie par l'Agence de la santé et des services sociaux, par l'entremise du Programme de soutien aux organismes communautaire (PSOC). D'autres programmes, fondations, organisations ou entreprises contribuent également à la pérennité financière de l'organisme. Constamment en recherche de nouveaux financements, que ce soit par le biais de divers projets ou pour consolider la mission globale de l'organisme, Entraide Saint-Michel a établi diverses catégories de donateurs et peut ainsi organiser de manière plus stratégique la recherche de fonds.

Entraide Saint-Michel est un organisme de bienfaisance, qui a un numéro de charité (865507297RR0001), donc il est possible d'émettre des reçus d'impôt.

Par ailleurs, les avantages reliés à chaque catégorie de donateurs se retrouvent sur le site Internet de l'organisme, à l'adresse suivante : www.entraidesaintmichel.org. Il est possible de faire un don directement en ligne sur le site avec PayPal.

Voici les différentes possibilités de donations :

10.1. DONS INDIVIDUELS OU CORPORATIFS (1 \$ À 249 \$)

Tous les dons sont bienvenus en tout temps. Toutes les personnes ayant fait un don reçoivent trois fois par année le journal L'Élan par courriel en version électronique, fait par des membres de l'organisme. L'envoi du journal est conditionnel à sa production faite par les membres.

10.2. PARTENAIRES (250 \$ À 999 \$)

Les personnes ou entreprises faisant un don entre 250 \$ et 999 \$ sont considérées comme des partenaires.

Le logo de l'organisme est un tournesol au centre duquel se trouve l'image d'une poignée de mains. Entraide Saint-Michel met en vente, de manière symbolique, chacun des 13 pétales ainsi que les deux mains au centre de la fleur. Tout partenaire qui fait un don d'une

valeur entre 250\$ et 749\$ est considéré avoir acheté un pétale, alors que tout don entre 750\$ et 999\$ achète une main. Il n'y a aucune limite du nombre d'achats de pétales et de mains.

Les noms des partenaires qui achètent un pétale ou une main sont affichés sur le tableau des donateurs qui se trouve à la réception de l'organisme et sont mentionnés dans la partie « Remerciements » de ce présent rapport d'activités. La durée de l'acquisition d'un pétale ou d'une main est d'un an.

10.3. DONATEURS MAJEURS (1000 \$ ET +)

Voici les trois catégories de donateurs majeurs, dont les noms sont cités dans la page de couverture de ce présent rapport. Les noms des personnes et entreprises donatrices apparaissent aussi sur le tableau des généreux donateurs affiché à la réception de l'organisme. Ils reçoivent également une version papier du Journal l'Élan à chaque parution, pendant l'année suivant leur don.



Étoile Or : 5000 \$ ou plus

Le logo et le nom de la personne/entreprise donatrice apparaissent sur le site Internet d'Entraide Saint-Michel pendant un an.



Étoile Argent : 2500 \$ à 4999 \$

Le nom de la personne/entreprise donatrice apparaît sur le site Internet d'Entraide Saint-Michel pendant un an.



Étoile Bronze : 1000 \$ à 2499 \$

Le nom de la personne/entreprise donatrice apparaît sur le site Internet d'Entraide Saint-Michel pendant six mois.

10.4. CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE

La campagne de financement annuelle est lancée chaque année en février sous le thème :

« Ça nous tient à cœur ! Aider nous à bâtir un monde meilleur ».

Dans le cadre de cette campagne, il est possible d'acquérir un ou plusieurs cœur(s) virtuel(s), synonyme d'espoir, au coût de 25,00 \$ chacun. Chaque cœur, une fois acheté, s'allume et vibre sur le site Internet de l'organisme. En faisant l'acquisition d'un de ces cœurs, les gens ont ainsi l'opportunité d'allumer de l'espoir chez toutes les personnes vivant avec un trouble de santé mentale. Grâce à ce geste, cela permet également d'aider Entraide Saint-Michel à continuer de proposer ses activités.

Les noms des personnes ou entreprises ayant acheté un ou plusieurs cœurs apparaissent sur le site Internet de l'organisme pendant toute la durée de la campagne et pour un mois supplémentaire à la fin de celle-ci.

L'édition de la campagne des cœurs s'est tenue du 1er février au 31 mars 2019.

Pour faire de cette campagne un vrai succès, elle a été diffusée au plus grand nombre, en sollicitant l'ensemble des collaborateurs, des partenaires et des donateurs de l'organisme, ainsi que les réseaux personnels de l'équipe du personnel et du Conseil d'administration.

Au terme de cette campagne, l'organisme a réussi à faire vibrer 92 cœurs grâce au soutien de l'ensemble des personnes s'étant mobilisées. La somme amassée de 2651.00\$ (incluant tous les dons) servira à la relocalisation du centre de jour dans un nouveau bâtiment où seront aussi situés des logements dédiés à la santé mentale.

10.5. COMMANDITES

Les commandites matérielles sont bienvenues selon les besoins (papeterie, produits sanitaires, etc.). Il est aussi possible d'offrir des commandites sous forme de conférences, formations, cartes-cadeaux ou sorties gratuites. Les noms des personnes ou entreprises commanditaires apparaissent dans la partie « Remerciements » de ce présent rapport d'activités

10.6. DONS PAR LEGS TESTAMENTAIRE OU ASSURANCE-VIE

Il est possible de faire un don par legs testamentaire ou par assurance-vie. Les personnes choisissant cette option peuvent consulter un conseiller financier.

Il est également possible de faire un don anonyme. Les personnes qui le souhaitent peuvent communiquer avec l'organisme ou envoyer un chèque par la poste, en spécifiant qu'elles veulent conserver l'anonymat.

10.7. AUTRES DÉMARCHES FINANCIÈRES FAITES AU COURS DE L'ANNÉE 2018-2019

Si aujourd'hui Entraide Saint-Michel peut proposer des activités de qualité aux membres, c'est grâce à la volonté et à un long travail de fond mené par l'équipe du personnel. L'ensemble de ces démarches, qui ont lieu tout au long de l'année, vise à assurer le bon fonctionnement de l'organisme à travers une gestion saine et équilibrée. Ces démarches, ayant des impacts aussi bien sur le présent que sur le futur d'Entraide Saint-Michel, peuvent aussi bien s'apparenter à la recherche et à la pérennisation des partenariats qu'à la logistique ou encore à une optimisation des coûts. Nous aimerions mettre les énergies de l'équipe au service des gens, mais nous avons besoin de financement pour le réaliser : c'est un « cercle vicieux » qui se répète sans cesse.

Activités

Entraide Saint-Michel a le privilège de pouvoir reconduire le Projet d'Intégration des Communautés Culturelles, et notamment les Ateliers de Communication Orale en Français, afin d'aider les personnes issues de communautés culturelles à s'intégrer dans leur communauté et dans la société québécoise francophone. Grâce aux bonnes relations établies avec la Fondation Écho, cette dernière a choisi de soutenir une nouvelle fois Entraide Saint-Michel tout au long de cette année.

Autres démarches

Cependant, bien qu'Entraide Saint-Michel se réjouisse de la qualité de ses partenariats, force est de constater que les sources de financement ne sont malheureusement pas récurrentes. C'est pourquoi, afin de pouvoir continuer à assurer un soutien aux membres

sur le chemin de la réinsertion sociale et socioprofessionnelle, l'organisme doit continuer à se mobiliser afin de rassembler des fonds.

11. REMERCIEMENTS

Entraide Saint-Michel tient à remercier chaleureusement toutes les personnes et organismes qui l'ont soutenu durant cette année 2018-2019.

Les subventions :

- Ministère de la Santé et des Services Sociaux

Les ententes de services :

- Emploi-Québec
- Le programme Valorisation Jeunesse
- Emploi d'été Canada

Donateurs Étoile Or :

- Fondation Écho
- Fondation J.A. DeSève
- Ministère de la Santé et des Services Sociaux

Les donateurs Étoile Argent :

Quebecor

Donateurs Étoile Bronze :

- TVA Productions II Inc
- Madame Marie-France Tessier et Luc Pariseau
- Caisse de dépôt et de placement du Québec

Les partenaires :

- Intégration Jeunesse du Québec Inc.
- L'ÉMICA
- L'Université de Montréal
- L'Université de Montréal au Québec
- Cégep Terrebonne

Les dons individuels ou corporatifs

- Madame Marie-France Tessier
- Monsieur Luc Villeneuve
- Informa LG
- Monsieur Jean-Marc Rousseau
- Madame Marie-Andrée Morache
- Caisse Desjardins du Centre-est de la métropole
- Tous les donateurs de la campagne de financement des cœurs (voir page 90)

Les commanditaires (nommés sans ordre particulier) :

- SPVM, Poste de Quartier 30
- Dollarama
- Rôtisserie Au Coq
- Sucrierie de la montagne

Les donateurs de la campagne de financement 2018-2019 :

Entraide Saint-Michel tient à remercier chaleureusement les 28 personnes ayant contribué à cette grande campagne de financement annuelle sous le thème « **Ça nous tient à cœur !** » **Aidez-nous à bâtir un monde meilleur.** Grâce à elles, 92 cœurs ont été vendus pour un montant total de 2 300\$ et autres dons en argent amassé au montant de 350.00

Cette argent sera injecté directement dans la relocalisation du centre de jour au rez-de-chaussée de notre édifice qui contiendra 30 logements pour les personnes ayant un ou des troubles de santé mentale.

Notre objectif est d'amasser 800 000,00\$. Vous pouvez voir ci-dessous des images qui illustrent très bien notre futur centre de jour.



Voici la vue axonométrique du centre de jour.



Où il y a la flèche se sera l'entrée principale des résidents et des membres de l'organisme.



Voici la vue à vol d'oiseau de la cour.

Merci à tous

**Monsieur Pascal Karel Matte
Monsieur Édouard Ringuet
Madame Nathalie Tessier
Madame Micheline Boutet
Madame Denise Tessier
Madame Christiane Chrétien
Madame Marie-France Tessier et
Monsieur Luc Pariseau
Monsieur Robin Esquerre
Madame Manon Lambert
Monsieur Philippe Guay
Monsieur Luc Granger
Madame Chantal Bernier
Madame Gabrielle Delorme**

**Monsieur Jean-Philippe Ruest
Madame Angela Amoroso
Madame Louise Marchand
Madame Francine Tessier
Madame Yolande Piché
Madame Guylaine Martel
Madame Christine Legault
Monsieur Charles Sioufi
Monsieur Marc-André Lemieux
Monsieur Louis-Éric Bonin
Monsieur Alexis Pouliot-Deschamps
Madame Isabelle David
Madame Monique Dahmé
Madame Khady Fall**

Nous ne pourrons jamais remercier suffisamment autant de générosité de la part des gens qui, par leur contribution en temps, en argent ou en don de matériel, ont contribué à faire une différence auprès de personnes prises avec des troubles de santé mentale.

Chacun de vous contribue au bon fonctionnement de l'organisme, à son bien-être et à son développement. Au nom du Conseil d'administration, du personnel, des membres et participants de l'organisme, l'occasion est pour nous de renouveler nos plus grands remerciements.

Entraide Saint-Michel tient également à souligner l'importance de tous les partenaires et collaborateurs. En effet, pouvoir compter sur leur coopération est d'une grande aide pour assurer des services et un soutien à la clientèle.

L'organisme tient aussi à témoigner toute sa gratitude à l'égard de divers babillards et autres bulletins électroniques, qui diffusent gracieusement nos petites annonces et communiqués ayant trait aux activités, au recrutement des bénévoles ou encore à l'annonce d'évènements.

Entraide Saint-Michel tient à remercier tout particulièrement les membres de l'organisme pour leur soutien dans les différentes tâches relatives à la vie associative, et qui surtout nous démontrent jour après jour que le travail effectué par Entraide Saint-Michel est essentiel et vecteur de la réinsertion sociale et socioprofessionnelle.

Entraide Saint-Michel remercie également les membres du Conseil d'administration pour leur implication essentielle et plus qu'appréciée.

Il en va de même pour les employés de l'organisme, à qui une sincère reconnaissance est adressée.

De même, l'organisme témoigne sa gratitude à toutes les personnes offrant de leur temps tout au long de l'année afin que nous puissions continuer d'offrir chaque jour le meilleur aux participants.

Enfin, Entraide Saint-Michel tient à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, participent à ensoleiller le quotidien des personnes aux prises avec un problème de santé mentale.



12. SECTIONS DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

Depuis l'année 2015-2016, suite à une décision du Conseil d'administration, prise dans le but de simplifier la rédaction des rapports d'activités, d'éviter les répétitions d'événements dans chaque rapport, et de réaliser une économie de papier, les deux projets PAAS et PICC sont présents sous forme de sections, présentes dans le rapport d'activités général.

À la lecture du rapport d'activités, vous aurez remarqué les bulles de texte qui le ponctuent, et indiquent des précisions propres aux deux projets.

Vous retrouverez de plus amples informations sur le PICC et PAAS Action dans les sections qui les représentent, et notamment des détails sur :

- Les statistiques reliées à ces projets;
- Le profil de la clientèle;
- Les activités régulières et les événements spéciaux;
- Les partenaires et les collaborateurs des deux projets.

Voir :

- Section 1 : Projet d'Intégration des Communautés Culturelles (PICC) 2018-2019.
- Section 2 : Programme d'Aide et d'Accompagnement Social (PAAS) Action 2018-2019.